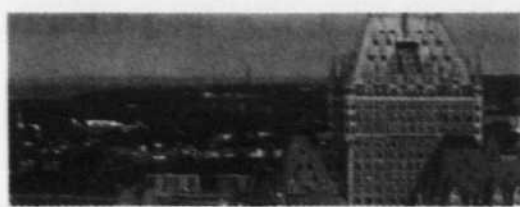




ACTUALITÉS
Le couple vice-royal souhaite
une politique culturelle fédérale
Page A 3



QUÉBEC 2008
Des manifestations pourraient
perturber les cérémonies
Page A 2

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCIX N° 145

LE LUNDI 30 JUIN 2008

89¢ + TAXES = 1\$

WOODY ALLEN JOUE SON JAZZ



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

LE CINÉASTE new-yorkais Woody Allen a joué son jazz hier soir à Montréal. Il présentait à la Salle Wilfrid-Pelletier le premier de deux concerts avec le New Orleans Jazz Band, groupe avec lequel il se produit tous les lundis dans la Big Apple. La pratique de la clarinette est une vieille passion chez Allen, qui touche un répertoire exclusivement composé de vieux morceaux du berceau du jazz. Les lecteurs de cette première édition du Devoir pourront lire la critique du spectacle dans www.ledevoir.com.

Le dialogue peut-il encore sauver le Zimbabwe ?

Après la « farce » électorale, Mugabe est investi à la présidence

Le président zimbabwéen, Robert Mugabe, a été investi hier pour un sixième mandat à la tête du pays, à l'issue d'une prétendue élection présidentielle qualifiée de « farce » un peu partout dans le monde. Le plus vieux chef d'Etat de l'Afrique, âgé de 84 ans dont 28 passés au pouvoir, en a profité pour réitérer sa proposition de négociation avec l'opposition, qui a boycotté le second tour, arguant de l'ampleur de la répression sanglante du régime au pouvoir.

L'investiture s'est déroulée en grande pompe dans la capitale, Harare. Entouré de dignitaires du régime, Mugabe a prêté serment une Bible à la main, jurant, devant un juge portant perruque blanche et robe écarlate, de faire respecter les lois du pays, « avec l'aide de Dieu ». Le chef de l'Etat, qui s'était dit prêt à négocier avec l'opposition une fois l'élection passée, a aussitôt réitéré sa proposition. « J'ai l'espoir que, bientôt, nous mènerons des consultations entre partis politiques de différentes opinions afin d'instaurer un dialogue sérieux qui [...] débouche sur une ère d'unité et de coopération », a-t-il dit.

La commission électorale le crédite de 85 % des voix au second tour organisé vendredi, avec une participation évaluée à 42 % des quelque 5,6 millions d'inscrits.

VOIR PAGE A 8: ZIMBABWE

L'ENTREVUE

Trésors publics en terrain miné

Le Comité du patrimoine mondial, présidé par la Canadienne Christina Cameron et réuni à Québec à compter de cette semaine, est de plus en plus appelé à protéger des lieux qu'on croyait intouchables.

ISABELLE PARÉ

Des gratte-ciels menacent le profil baroque de Saint-Petersbourg, des conflits armés déciment des populations de primates en voie d'extinction et des hordes de touristes mettent en péril des écosystèmes fragiles: autant de dossiers houleux sont à l'ordre du jour de la 32^e séance du Comité du patrimoine mondial (WHF) de l'UNESCO, qui réunira 800 délégués de la communauté internationale à Québec, du 2 au 10 juillet.

Pendant que la Vieille Capitale allumera ses 400 chandelles, Christina Cameron, directrice actuelle du comité créé en 1972 pour appliquer la Convention de l'UNESCO sur le patrimoine mondial, aura au ordre du jour plus que chargé à présenter aux centaines de délégués des 183 pays signataires de ce traité international. Présidé pour la première fois par une Canadienne, ce comité, qui veille à inscrire et à protéger les sites naturels ou culturels uniques sur la planète, devra mettre les bouches doubles pour assurer la protection de lieux qu'on croyait jusqu'ici intouchables. Même les Londres et Paris de ce monde ne sont plus à l'abri du développement galopant qui multiplie les grues et les tours à bureaux aux portes des anciennes capitales.

« Depuis la signature de la convention, en 1972, la population mondiale a doublé. Il y a de plus en plus de pressions qui s'exercent sur les sites déjà protégés », soutient la pionnière en matière de protection du patrimoine, qui a consacré plus de 30 ans de sa carrière à Parcs Canada et amorcé son parcours dans le Vieux-Québec.

VOIR PAGE A 8: TRÉSORS

INDEX

Automobile... B 5	Idées A 7
Annonces B 6	Météo B 5
Avis publics .. B 2	Monde B 1
Culture B 8	Mots croisés. B 2
Décès B 6	Religions B 6
Économie A 5	Sudoku B 5
Éditorial A 6	Télévision B 7



THOMAS LOHNES AGENCE FRANCE-PRESSE

Les joueurs de l'équipe espagnole brandissant fièrement leur trophée après leur victoire enlevante de 1 à 0 contre l'Allemagne, hier, en finale de l'Euro 2008, à Vienne.

Euro 2008

...et l'Espagne qui gagne à la fin

JEAN DION

À la veille de la finale de l'Euro 2008, le sélectionneur espagnol, Luis Aragones, avait prévenu ses joueurs: « Celui qui perd tombe dans l'oubli. » Et Dieu sait que la Roja était passée maîtresse dans l'art de se laisser oublier. Éternelle favorite, sempiternelle déception. Dernier championnat en grand tournoi: Euro 1964 (plus l'or olympique à Barcelone en 1992). Et le, contrat s'annonçait d'autant plus ardu qu'elle retrouvait hier le plus coriace des clients, l'Allemagne, constamment présente aux rendez-vous importants, imposante, méthodique, sans complexes. À l'issue de sa victoire contre la Russie en demi-finale, Aragones avait d'ailleurs rappelé la boutade de l'ancien attaquant anglais Gary Lineker: « Les Allemands gagnent toujours à la fin. »

Mais pas cette fois. Cette fois, les Espagnols sont arrivés soudés comme jamais, après des mois de virulentes critiques à la maison — la décision d'Aragones

de ne pas retenir les services de Raúl, notamment, a enflammé le pays — avec cette attitude de nous-contre-le-monde qui a si souvent fait ses preuves par le passé. Cette fois, ils ont, pour reprendre l'expression du gardien Iker Casillas, « rompu avec la malédiction ». Cette fois, ils ont joué du football inspiré jusqu'au bout. Cette fois, pour une fois, c'est l'Espagne qui gagne à la fin. Et succède à la Grèce comme championne d'Europe des nations.

Sur la pelouse du stade Ernst Happel de Vienne, dans un match tout à fait enlevé, âprement disputé, offrant une multitude d'occasions de marquer, à l'image de l'ensemble du tournoi, il faut le dire, les Espagnols ont pris la mesure des Allemands, qui avaient jusque-là trois fois plus de trophées qu'eux n'avaient de participations à des finales, par le score de 1-0. Et, ironie de l'histoire, par-delà 20 années de frustrations, ils ont reçu leurs médailles et leur coupe des mains

VOIR PAGE A 8: ESPAGNE

SUR LES TRACES DE CHAMPLAIN — 2

L'enfant de Brouage

Le mystère des années de jeunesse du fondateur de l'Amérique française se cache quelque part dans les vestiges de Brouage, ville morte devenue le tombeau de la mémoire de Samuel de Champlain.

CHRISTIAN RIOUX

Brouage — « Ici Champlain a prié et a été exaucé ». La plaque vissée à une colonne située entre l'autel et une relique des Saints Martyrs canadiens, dans la petite église de Brouage, ne laisse pas de doute. A défaut de savoir si c'est bien à cet endroit précis que le fondateur de Québec s'agenouilla pour demander à Dieu la libération de la ville des frères Kirke vers 1630, elle montre bien que Brouage n'entend pas se laisser déposséder de son histoire.

Pourtant, les vitraux trop criants offerts par le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, Montréal et Québec n'ont pas toujours fait la joie des paisibles habitants. Certains se souviennent de la belle austérité de leur église érigée au XVI^e siècle après que l'ancienne ville huguenote fut devenue une place forte catholique. Comment imaginer aujourd'hui que la ville natale de Champlain, construite de toutes pièces au milieu du XVI^e siècle, a pu accueillir jusqu'à 4000 habitants? Aujourd'hui, la bourgade fortifiée aux rues à angle droit ne compte plus que 120 familles, dont seulement une dizaine d'enfants. S'il y a toujours une école primaire, c'est parce que Brouage a fusionné avec la commune voisine d'Hiers. Les habitants sont pour l'essentiel des retraités qui ont travaillé à la culture des huîtres.

« À l'époque, on trouvait des marins de partout dans cette ville et ça parlait toutes les langues », explique Sophie Bessnier, qui a contribué à inventorier tous les lieux qui rappellent la Nouvelle-France dans la région. Un médecin de l'époque, Nicolas Alain, a même écrit que Brouage était une « Babel où l'on parle 20 langues ». Rue Champlain, justement, un linteau de porte gravé en néerlandais témoigne encore du décor qui a probablement vu grandir

VOIR PAGE A 8: BROUAGE

Le Devoir ne sera pas publié demain, à l'occasion de la Fête du Canada. Bon congé !

LES ACTUALITÉS

L'entrepôt de réemploi: de tout pour tous

L'Éco-centre de la Petite-Patrie reçoit deux tonnes de matériel par semaine et les revend à des prix ridiculement bas

Que devient la ville l'été, que peut-on y vivre, voir, remarquer, sentir, au-delà de toutes les activités officielles qui se multiplient sous le soleil? Nos journalistes vous font part des découvertes, des coups de cœur ou des sourires en coin que Montréal, Québec ou Ottawa, sous le ciel estival, leur ont inspirés.

FRANÇOIS DESJARDINS

Comment se porte la demande pour les baignoires usagées? Un ordinateur portable du milieu des années 1990, aussi lourd qu'une plaque de marbre, peut-il encore servir à quelque chose? Et cet énorme cadre de fenêtre — ou de porte-patio, pardon —, on le ramène à la maison de quelle manière au juste?

Lorsque je me présente à l'Éco-centre de la Petite-Patrie, vers 9h30, sous le soleil brûlant d'un mardi matin ordinaire, une dizaine de fouineurs arpente déjà les lieux. Tous les jours, la même scène: ils attendent avec impatience l'ouverture de l'entrepôt de réemploi, qui revend à prix ridiculement bas des objets en tous genres déposés par le public.

Comme des vautours, ils observent chacun des chariots de marchandises que les employés font rou-



Meubles, baignoires, lavabos, électro-ménagers, chariots de supermarché, tout se vend à l'Éco-centre de la Petite-Patrie, à Montréal.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR



ler depuis l'intérieur du bâtiment jusque dans le stationnement. Ici, il y a de tout: une boîte pleine de vidéocassettes, plusieurs chariots de supermarché dans lesquels s'évalent des empilements pyramidaux de lavabos, une cage d'oiseau, des vélos, des bouts de métal non identifiés, d'énormes bobines de bois qu'on imagine jadis entourées de gros câble électrique.

«Je checke ça», dit un homme d'une soixantaine d'années en jeans, t-shirt et casquette. Dans le propos, il y a une sorte de légèreté, une absence totale de souci. Il est retraité. «Je viens voir ce qu'il y a, ça passe le temps», ajoute-t-il avec un accent italianisant. Vous

voyez des choses qui valent la peine? «Hier, ouf!, une table en chêne avec quatre chaises pour 40 \$... Comme neuve!» Léger problème: à la maison, dans la salle à manger, il y a déjà une table en parfait état.

Déménagement oblige, l'an dernier, je suis allé y déposer des objets. Des trucs qui fonctionnaient encore. Je n'avais même pas fini de décharger la voiture et de poser les objets sur un chariot que, déjà, deux curieux rôdaient à un mètre, dévorant des yeux le nouvel arrivage. Prêts à bondir. «OK, un instant, reculez un peu, s'il vous plaît», avait averti un employé.

En ce mardi matin, Olivier est venu non pas pour flâner mais dans un but précis. «Je cherche des chaises de cuisine. C'est pour le travail», dit-il. Il est scénographe pour le théâtre et la télé. Une fois que les employés de l'entrepôt ont tout sorti, il entre dans le bâtiment, où tout est en ordre, pour fouiller un peu plus. Des béquilles, des fers à repasser, des enjoliveurs. Pas de chaises.

La voie de l'avenir?

«Le réemploi, c'est la voie de l'avenir», me dit Arthur, qui coordonne les activités de l'entrepôt avec sa propre société, Recy Second Regard. Agé de 58 ans, cet ancien concierge de Subdury fait du réemploi depuis cinq ans. Il est lui-même un ancien client. «La majeure partie des gens qui viennent ici le font dans le cadre de leur travail», dit-il. Vous savez, lui, là-bas, cherche des chaises. «Ah oui, mais aujourd'hui, on est pauvre en chaises.»

Chaque jour, il voit les mêmes visages, au nombre

d'une cinquantaine. Certains, des commerçants, viennent deux fois par jour. «Heille Arthur!», lance un client. Il n'est pas le seul, apparemment, à connaître le patron. Beaucoup de tapes dans le dos, de poignées de main. D'autres viennent pour leur famille. «Ils achètent des portes, des haut-parleurs, des téléviseurs, ils placent ça dans un conteneur et envoient ça en Haïti, par exemple», dit-il.

L'achalandage de matériel est ahurissant. Arthur reçoit environ deux tonnes de matériel par semaine. En ce qui concerne les portes usagées, il en vend 500 par année. «Les baignoires, là-bas dans le fond, ils vont se vendre», dit-il. Il a reçu de tout. C'est vrai que vous avez eu un cerceau? «Quelques-uns. Avec les poignées de laiton.»

Arthur n'arrête jamais. Trente secondes de jasette, et déjà on le réclame. «C'est combien, ça?», demande un client. Et Arthur d'établir un prix. Au fil du temps, certains objets ne se vendent pas. «Faut que j'en jette, mais j'veux pas en jeter trop», dit-il. «C'est comme le chaos, ici. J'veux pas toutte garder!» Même quand il jette, il peut faire de l'argent, car si des bases de lit en métal ne trouvent pas d'acheteur, elles peuvent toujours faire l'affaire des ferrailleurs...

À l'intérieur, le retraité flâneur discute avec une employée. Cet ensemble de cuisine en chêne, il n'en revient toujours pas. «J'ai raté la table hier», dit-il. Parions qu'il y en aura d'autres...

Le Devoir

Décision critiquée par l'Opposition

Day a privilégié d'anciens policiers et membres des services correctionnels

TIM NAUMETZ

Ottawa — Le ministre fédéral de la Sécurité publique, Stockwell Day, a privilégié la nomination d'anciens policiers et membres du Service correctionnel du Canada (SCC) au sein de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC), depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Stephen Harper, en 2006.

Selon des documents gouvernementaux, parmi les 36 personnes nommées à la CNLC par M. Day depuis qu'il est devenu ministre, 23 sont des policiers à la retraite ou d'anciens travailleurs des services correctionnels fédéral et provinciaux.

La préférence affichée par le ministre pour d'ex-policiers et travailleurs des prisons suscite des critiques de la part de députés de l'opposition et d'un haut dirigeant de la Société John-Howard du Canada, qui accusent le gouvernement conservateur d'imposer sa politique d'une justice plus sévère aux services correctionnels et de réadaptation.



CHRIS WATTE REUTERS
Stockwell Day, ministre fédéral de la Sécurité publique

Ils affirment que, si c'est réellement le cas, le gouvernement conservateur fait abstraction de certains aspects des normes fédérales en matière de remise en liberté surveillée et de réadaptation des détenus.

Le député libéral Ujjal Dosanjh et son confrère néo-démocrate Joe Martin ajoutent que cette tendance — combinée à d'autres mesures adoptées par le gouvernement afin

d'accroître le rôle des policiers au sein du système de justice criminel — indique que Ottawa risque de «politiser» les forces de police à la grandeur du pays.

«Tout le monde s'accorde à le dire, il s'agit, de mémoire, du gouvernement le plus idéologique, et il est très, très constant dans sa façon d'appliquer son idéologie et dans son mépris du fonctionnement des services correctionnels», a indiqué Craig Jones, directeur général de la Société John-Howard du Canada.

Les nominations par M. Day d'anciens policiers et travailleurs des services correctionnels au sein de la CNLC dépassent largement le nombre des nominations du même genre effectuées par l'ancienne ministre libérale de la Sécurité publique, Anne McLellan.

Mme McLellan n'a nommé que deux policiers à la retraite et un seul ancien membre des services correctionnels à la CNLC, entre 2004 et 2006, parmi les 27 nominations à cet organisme ayant alors eu lieu.

La Presse canadienne

400^e de Québec

Les cérémonies du 3 juillet pourraient être perturbées par des manifestations

Québec — Les cérémonies qui se dérouleront jeudi, le jour même du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, risquent d'être perturbées par plusieurs manifestations.

Les cinq syndicats municipaux participant aux négociations pour le renouvellement de leurs conventions collectives profiteraient du petit-déjeuner de la Ville de Québec, dans les jardins de l'hôtel de ville, et par la suite du Salut à Champlain, au pied de la statue du fondateur, pour rappeler au maire Régis Labeaume et à ses invités qu'ils sont toujours en quête de contrats de travail.

Outre les employés municipaux, des groupes antimilitaristes, dont plusieurs partiront de Montréal, ont aussi annoncé leur présence à Québec le 3 juillet. Ces groupes, dont l'un des chefs de file est l'altermondialiste Jaggi Singh, une figure de proue lors des manifestations du Sommet des Amériques tenu en 2001, sont attendus pour le défilé militaire qui aura lieu dans le Vieux-Québec.

Daniel Gélinas est prêt

Pour sa part, Daniel Gélinas, le grand patron du 400^e, est un peu

nerveux, mais il a la conviction d'avoir remis la fête sur les rails et prévoit que ce sera un succès mémorable.

«Je veux, dit-il, que les gens de Québec soient marqués par des images fortes de ce 400^e anniversaire. On a placé les affaires pour que ça fonctionne et soit un grand succès». Plusieurs des éléments du 400^e sont en marche, mais c'est cette semaine que l'on célèbre les 400 ans de Québec, le jeudi 3, avec la cérémonie officielle et le spectacle Rencontres établi sur trois jours.

La Société du 400^e revient toutefois de loin et a évité de peu la catastrophe. Daniel Gélinas a été recruté en décembre.

«Le plan de match a été respecté à 100 pour cent», raconte-t-il dans une entrevue accordée au *Journal de Québec*. Il fallait rétablir la confiance entre les médias, la population et la Société du 400^e. On y est arrivé avec des activités associées au 400^e comme le Tournoi de hockey et Starmania, et en repositionnant la programmation. Les morceaux du puzzle tombent en place. On a senti en mars que la confiance s'est établie

et ça n'a pas arrêté depuis, indique notre revue de presse. À Montréal et en région, par contre, les mauvaises nouvelles ont continué de faire du chemin, mais pas ici.

Le second volet consistait à doper la programmation. «C'est 10 à 15 millions de dollars que nous avons injecté dans la programmation en coupant dans l'organisation et les communications, ce qui donne plus de spectacles en juillet et août et trois semaines de plus du Moulin à images, de Robert Lepage.» Il rappelle les spectacles à venir d'Aznavor, Céline Dion, Linkin Park... et il garde quelques atouts dans sa manche.

La journée du 3 juillet a valeur historique et se terminera par le plus gros feu d'artifice jamais vu au Canada, à 23h45. «Le spectacle pyrotechnique sera trois ou quatre fois plus gros que tout ce qui a déjà été fait au Canada. À la chute Montmorency, une soirée de feux d'artifice, c'est 5000 pièces; ici, on parle de 20 000 pièces pyrotechniques! Imaginez la vue sur Québec depuis la Rive-Sud», a indiqué Daniel Gélinas.

La Presse canadienne

SOLDES
PRINTEMPS-ÉTÉ 2008
30% à 70%

Enfants Deslongchamps

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
Vêtements de maternité

1007, RUE LAURIER
OUEST, OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

Resultats des tirages du 2008-06-28

649	04 16 20	32 compl.	49	08 17 19	32 compl.
	23 28 44			24 25 34	
GAGNANTS	LOTS		GAGNANTS	LOTS	
6/6	1 32 000 000,00 \$		6/6	0 2 000 000,00 \$	
5/6+c	12 65 128,60 \$		5/6+c	0 75 000,00 \$	
5/6	373 1 730,90 \$		5/6	16 750,00 \$	
4/6	19 459 62,80 \$		4/6	1 186 75,00 \$	
3/6	347 252 10,00 \$		3/6	21 111 10,00 \$	
2/6+c	234 794 5,00 \$		2/6+c	13 410 5,00 \$	
			Ventes totales	1 094 336,00 \$	
			Extra	1181861	

Ventes totales: 38 805 438 \$
Prochain gros lot (approx.): 3 500 000 \$

Resultats des tirages du 2008-06-27

7	7/7	0	10 000 000,00 \$
	6/7+c	3	60 552,50 \$
	6/7	121	1 501,30 \$
	5/7	7 010	88,10 \$
	4/7	142 195	10,00 \$
	3/7+c	127 574	10,00 \$
	3/7	1 163 964	Participation gratuite
			Ventes totales: 16 396 464 \$
			Prochain gros lot (approx.): 12 000 000 \$

Extra 7609246

100 000 \$ VIVES
100 000 \$ par année à vie!
Ne manquez pas les tirages demain!

En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

SERVICE À LA CLIENTÈLE

HORAIRE POUR LA FÊTE DU CANADA

Mardi, 1^{er} juillet : FERMÉ**

* Pour être effectives le 2 juillet, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 30 juin avant 10h.

EN BREF

Mandat de grève au Reine-Elizabeth?

Le syndicat représentant les employés de l'hôtel Reine-Elizabeth, à Montréal, devrait devenir cette semaine le premier d'un établissement hôtelier du Québec à obtenir un mandat de grève de 24 heures, à déclencher au moment jugé opportun. Les dirigeants syndicaux de la Fédération du commerce de la CSN solliciteront l'aval des travailleurs jeudi en assemblée générale. D'autres assemblées auront lieu dans les prochains jours pour obtenir le même mandat dans 40 autres hôtels du Québec. — La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Refaire la dernière guerre!



CHANTAL HÉBERT

Parmi les engagements québécois de Stephen Harper, aucun n'a aussi peu progressé que sa promesse d'encadrer le pouvoir fédéral de dépenser. Le dossier est dans les limbes depuis des mois et, dans la capitale fédérale, plusieurs en parlent au passé. C'est peut-être un mal pour un bien.

L'automne dernier, l'intention annoncée du gouvernement Harper de limiter le pouvoir de dépenser seulement dans les nouveaux programmes à frais partagés — une espèce fédérale-provinciale en voie de disparition, de toute façon — avait fait l'unanimité des adversaires et des champions d'un gouvernement central fort. De part et d'autre, on s'était entendu pour dire le projet se résumait à un coup d'épée dans l'eau. Mais le jeu de bonifier le plan Harper en vaut-il vraiment la chandelle? C'est loin d'être évident.

On parle de pouvoir fédéral de dépenser depuis plus de 40 ans au Canada. Au fil de cette période, les grands enjeux fédéraux-provinciaux ont changé, au point où plusieurs des protagonistes du débat se demandent si le sujet n'est pas devenu terriblement accessoire.

Le mois dernier, l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) a convié une vingtaine d'experts et de haut fonctionnaires fédéraux et provinciaux ainsi que quelques commentateurs à discuter en terrain neutre de l'énoncé conservateur sur le pouvoir de dépenser. Mais l'absence d'ambition du plan conservateur fait qu'il ne suscite ni haine ni amour, seulement une indifférence généralisée. La proposition Harper a finalement été complètement évacuée des échanges.

Dans le contexte actuel, certains ne sont d'ailleurs pas loin de croire que le pouvoir fédéral de dépenser pourrait finir par tomber en désuétude. Chose certaine, l'action fédérale-provinciale se passe ailleurs.

Le boom énergétique est en voie de changer le visage du Canada. Le pouvoir économique se déplace vers l'Ouest. Mais les rendements extraordinaires de provinces productrices comme l'Alberta et la Saskatchewan n'amortissent pas suffisamment le choc subi par les provinces manufacturières comme l'Ontario et le Québec pour empêcher la flambée des prix de l'énergie de tirer l'économie canadienne vers le bas.

Pendant que les provinces productrices engrangent des redevances sans précédent, le gouvernement fédéral voit ses rentrées diminuer. Sa capacité d'adoucir le virage vers une nouvelle économie en est réduite d'autant. Les baisses d'impôt du gouvernement Harper, en particulier celles de la TPS, jugées peu performantes du point de vue économique, exacerbent le problème.

Dans l'avenir prochain, ce n'est pas la capacité du gouvernement fédéral d'imposer ses programmes à même des surplus budgétaires aléatoires qui risque de dénaturer le fédéralisme, mais plutôt les carences du système de redistribution interprovincial. Et le déséquilibre qui va créer le plus de distorsions n'est pas celui, vertical, dont on a tant parlé entre Ottawa et les provinces, mais plutôt un déséquilibre à l'horizontale entre provinces. Ce déséquilibre a déjà rendu caduque la formule de péréquation perfectionnée... l'an dernier par le gouvernement Harper.

♦ ♦ ♦

Sous cet angle, le débat lancé par Stéphane Dion avec son projet de taxe sur le carbone ne se résume pas à un branle-bas de combat en vue de la guerre contre les changements climatiques. Il s'agit également d'un document stratégique destiné à positionner un futur gouvernement libéral sur le prochain champ de bataille fédéral-provincial. En instaurant une taxe nationale sur le carbone, aussi neutre soit-elle, Stéphane Dion rapatrierait vers le centre une partie des retombées énergétiques provinciales pour les redistribuer à l'échelle canadienne. Si l'Alberta et la Saskatchewan imposaient une taxe provinciale équivalente sur le carbone, elles en feraient sans doute autant pour l'environnement, mais elles se trouveraient à recevoir le beurre — c'est-à-dire les redevances de leur énergie — et l'argent du beurre, c'est-à-dire les impôts verts qui s'y rattachent. Du coup, elles s'enrichiraient encore plus vite pendant que des provinces moins nanties en pétrole et en gaz naturel continueraient de s'appauvrir.

À l'échelle du défi que pose l'équation énergétique au gouvernement Harper, le dossier du pouvoir fédéral de dépenser fait figure de diversion. Les conservateurs ont bien davantage à craindre d'un arbitrage économique qui mettrait en cause leur base de l'Alberta et qui pourrait unir l'Ontario et le Québec contre eux que d'un débat de plus en plus théorique sur le futur rôle fédéral en politique sociale.

L'alliance récente de ces deux provinces n'était pas qu'un pied de nez fait à Stephen Harper. La somme des intérêts Ontario-Québec dans le débat économique émergeant est plus conséquente que celle de leurs divisions philosophiques sur le pouvoir fédéral de dépenser.

♦ ♦ ♦

Dans cette nouvelle dynamique, les positions traditionnelles du Québec lui sont d'un secours très relatif et sa philosophie autonomiste ne va pas automatiquement dans le sens de ses intérêts.

Par exemple, le Bloc québécois, qui réclame l'instauration d'un principe de territorialité dans la lutte fédérale contre les changements climatiques, souhaite-t-il vraiment le chacun-pour-soi des provinces en matière d'imposition sur le carbone, et cela, même au prix d'un déséquilibre horizontal criant entre les provinces?

Depuis le dévoilement du plan Dion, les gouvernements provinciaux ont commencé à choisir leur camp. L'Ontario et la Colombie-Britannique disent qu'elles pourraient s'accommoder d'une taxe fédérale sur le carbone. L'Alberta et la Saskatchewan se sont insurgées contre ce qu'elles voient comme une tentative de leur manger la laine sur le dos.

Jusqu'à présent, le gouvernement de Jean Charest a été discret. À la lumière des enjeux, les Québécois seraient en droit d'exiger de leur gouvernement qu'il produise, d'ici le prochain scrutin fédéral, une évaluation sérieuse de l'impact, sur la place québécoise dans l'espace économique canadien, des programmes respectifs de Stephen Harper et de Stéphane Dion. En attendant, bon été!

chebert@thestar.ca

La chronique de Chantal Hébert fait relâche pour l'été et sera de retour le 2 septembre

Entrevue à la revue *La Scena*

La culture comme moteur de l'unité canadienne?

La gouverneure générale Michaëlle Jean et son mari se prononcent en faveur d'une politique culturelle fédérale

STÉPHANE BAILLARGEON

Le couple vice-royal du Canada souhaite l'adoption d'une politique culturelle fédérale pour stimuler les échanges et cimenter l'unité nationale. Le bureau de la gouverneure générale intervient d'ailleurs en ce sens depuis deux ans avec son initiative Point des arts, qui rassemble les artistes du pays et les encourage à dialoguer entre eux.

«[...] Je pense qu'une société n'est mûre, culturellement parlant, que lorsqu'elle est capable de se réunir autour d'un projet culturel cohérent», dit Jean-Daniel Lafond dans une entrevue accordée avec sa femme, la gouverneure générale Michaëlle Jean, à *La Scena* (été 2008), un nouveau magazine sur les arts et la culture qui inclut le dernier numéro de *La Scena musicale*, spécialisée depuis des années en musique classique. «Au Canada, chaque province établit sa propre politique culturelle, mais au niveau fédéral, la question d'une véritable politique culturelle commune se pose toujours.»

Le Canada n'a pas de politique culturelle globale, mais plusieurs lois sectorielles balisant notamment le statut de l'artiste, le droit d'auteur ou les télécommunications. La proposition d'en adopter une s'arrime à une conception bien précise de la culture comme ciment national. Pour le couple Jean-Lafond, les arts, la création culturelle et même les médias peuvent stimuler les échanges et servir finalement à unifier le pays.

«Ouvrir le regard les uns sur les autres, c'est le rôle normal d'une culture et cela fonctionne bien au Canada», dit Mme Jean en entrevue à *La Scena*. Mais connaître et rassembler les créations artistiques, cela reste à faire. Le problème, c'est la communication entre ces différents regards artistiques, parce qu'il est très difficile de mettre les gens ensemble, les artistes ensemble et surtout, les publics ensemble.»

Son époux enchaîne alors avec un parallèle pointant vers le rôle de l'éducation et des médias dans le processus d'édification d'une nation. «On revient à l'éducation, dit-il. Or, quand vous avez un pays où l'on n'enseigne ni l'histoire ni l'histoire de l'art de la même façon au Québec et en Saskatchewan, eh bien il manque quelque chose! Il faudrait avoir une vision globale de ce qui se produit aujourd'hui en art, art visuel, théâtre, danse, littérature... dans l'ensemble du Canada. Ce qui revient à dire que les journaux devraient être capables de nous parler d'autre chose que de ce qui se passe à notre coin de rue! Il faut une bonne presse culturelle pour apporter une vision globale et du bon sens. C'est aussi pourquoi il serait nécessaire qu'il y ait dans ce pays une politique culturelle.»

Des forums

Le bureau de la gouverneure générale multiplie les débats sur «les défis de la culture» au Canada depuis la nomination de Mme Jean. «En 2006, *Leurs Excellences ont souhaité ajouter un espace de réflexion et de dia-*



Michaëlle Jean et Jean-Daniel Lafond, le couple vice-royal du Canada, dans le port de La Rochelle, le 8 mai dernier, à l'occasion du lancement officiel en France des fêtes du 400^e anniversaire de Québec.

logue aux cérémonies qui ont pour but d'honorer et de récompenser le talent des artistes canadiens», explique Marie-Eve Létourneau, du bureau de presse de Rideau Hall, la résidence officielle de la «presque reine» du Canada. «À l'initiative de M. Lafond, ces forums intitulés Le Point des arts offrent des occasions exceptionnelles de rassembler les lauréats, des artistes, des universitaires et des gestionnaires pour discuter des défis auxquels fait face la culture dans notre société.»

Jusqu'à maintenant, plus de 600 personnes ont participé aux 27 forums du Point des arts, dont l'écrivain Dany Laferrière et la chanteuse Louise Forestier. Le dernier Forum a été organisé le 13 juin à Rideau Hall à l'occasion de la remise des prix Michener honorant l'excellence journalistique. Il portait sur la façon dont les médias «reflètent la société canadienne». Plusieurs de ces forums ont eu lieu à Rideau Hall et dans toutes les provinces et territoires à l'occasion des visites officielles. Ces forums ont aussi été tenus à l'étranger, plus précisément au Brésil en juillet 2007 et en France en mai 2008. Le 4 juin dernier, à l'occasion d'un Point des arts à Québec, les participants venus du Sénégal, de France, d'Haïti, de la Martinique et du Canada ont discuté de la création en français.

La gouverneure générale est confinée à un rôle

honorifique et symbolique, comme la reine qu'elle représente dans la monarchie constitutionnelle britannique. D'où l'accent mis sur la culture, jugée politiquement neutre. «C'est tout à fait ça», commente Sébastien Barangé, du bureau de la gouverneure générale. «On n'est pas là pour discuter ni de politique politicienne, ni de financement. On est là pour parler de la création. Les artistes voient dans ces rencontres une occasion de réseautage et de mentorat. Et nous, quand on invite des gens, on ne leur demande pas leurs allégeances politiques.»

Le site Internet du Forum recevait entre 600 et 1200 visites par jour. Les dialogues en ligne restent cependant très peu courus, avec quelques commentaires à peine pour chacun des sujets. Une question sur la diversité canadienne dans les médias n'a suscité aucun commentaire. Une seule personne a répondu à la question sur l'art au temps du boom économique. Deux blogueurs ont répondu à la question: «Que devient la culture québécoise et que voulez-vous qu'elle devienne?» Plus étonnant encore, le bloc de discussions ad lib s'ouvre sur un débat en anglais au sujet de la disparition du français au Canada.

Le Devoir

Surpopulation carcérale: Jacques Dupuis perd le contrôle, selon le PQ

RÉMI NADEAU

Québec — Le crime organisé serait en voie de prendre le contrôle des prisons du Québec.

C'est le signal d'alarme lancé par le Parti québécois, qui demande au ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, d'intervenir de toute urgence.

Le porte-parole péquiste en matière de sécurité publique, Jacques Côté, reproche au gouvernement Charest de se tourner les pouces en attendant la construction de nouveaux centres de détention, pendant que la situation se dégrade dramatiquement dans les prisons surpeuplées.

«On parle de promiscuité, de prisons insalubres, de vente de drogue et de risques pour la sécurité des gardiens, bref, ça va très mal. Si le ministre n'agit pas de façon musclée d'ici à l'automne, il fera face à une situation incontrôlable», a dit le député de Dubuc dans une entrevue diffusée hier au service radio de La Presse canadienne, ajoutant que le crime organisé tire profit «du vide laissé par le gouvernement».

Le président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels, Stéphane Lemaire, corrobore les dires du député péquiste, disant même appréhender que surviennent des drames.

«On vit le chaos présentement. C'est en train de craquer, nous n'avons jamais vécu une surpopulation aussi dense», a-t-il indiqué, admettant que le trafic de stupéfiants se fait plus facilement dans la prison de Bordeaux que dans la rue.

«C'est un commerce très payant. La drogue se vend trois fois plus cher à l'intérieur des murs et, dans un contexte de surpopulation, le contrôle est impossible», a ajouté M. Lemaire.

Manque de places

En février, le ministre de la Sécurité publique a annoncé que des installations modulaires temporaires seraient ajoutées cet autom-

ne aux prisons de Québec, Amos, Trois-Rivières et Sherbrooke, afin de créer 324 places supplémentaires de détention, en attendant la construction de cinq prisons neuves d'ici cinq ans.

«C'est comme mettre un diachylon sur une plaie béante», a dit le président du syndicat, qui affirme que ses membres sont déjà «au bout du rouleau».

Dans son rapport publié en mai dernier, la protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, signalait d'ailleurs que «les places annoncées ne permettront vraisemblablement pas de combler les besoins actuels».

Alors que la capacité d'accueil des 17 prisons du Québec est de 3721 détenus, le nombre moyen des personnes présentes était de 4200 en 2006-2007.

Par exemple, la capacité d'accueil du centre de détention de Chicoutimi est de 45, alors qu'on y trouve souvent plus de 80 détenus.

La protectrice du citoyen avait aussi reproché à M. Dupuis de ne pas avoir encore présenté un plan d'action pour la réinsertion sociale des personnes incarcérées, en lui enjoignant de le faire d'ici à décembre.

«La réhabilitation, on est loin de ça, même si ça fait partie de notre mandat. On en a plein nos bottes juste à tenter d'assurer notre propre sécurité», a lancé Stéphane Lemaire, selon lequel il faudrait des installations mieux adaptées à l'actuelle population carcérale et l'embauche de 300 à 400 agents correctionnels supplémentaires.

Le député péquiste Jacques Côté soutient que, si M. Dupuis ne donne pas un sérieux coup de barre d'ici l'automne, le premier ministre Jean Charest devra songer à lui retirer ses fonctions.

«S'il n'est pas capable de faire sa job, qu'on lui enlève des dossiers, parce que là, ça ne fonctionne pas et la situation est très inquiétante», a-t-il conclu.

La Presse canadienne

Trains de passagers

La valse des retards se poursuit chez Via Rail

DEAN BEEBY

Otawa — Près de la moitié des trains de voyageurs de Via Rail sont arrivés à destination en retard l'hiver dernier — et dans plusieurs cas, avec un retard important, révèle un rapport interne.

Au cours des trois premiers mois de l'année, 46 % des trains sont entrés en gare plus tard que prévu, indique le rapport obtenu grâce à la Loi sur l'accès à l'information. Via Rail s'était donné pour objectif un taux maximum de retard de seulement 14 % pour le premier trimestre.

Cette performance serait encore pire si Via Rail ne s'était pas accordé un «délai de grâce» lui permettant de considérer comme ponctuel tout train ayant effectué un trajet de courte distance et étant arrivé avec un maximum de 15 minutes de retard. Dans le cas des trains de longue distance, le délai de grâce est de 30 minutes.

Les statistiques du mois de mars ont été particulièrement mauvaises: 54 % des trains transportant des passagers au pays ont pris plus de temps que prévu pour effectuer le trajet. L'un des itinéraires les plus populaires, celui reliant Toronto à Ottawa, a été l'un des moins performants: près des trois quarts des convois n'ont pas respecté l'horaire au mois de mars.

Non seulement les trains étaient-ils en retard, mais ce retard était important, montre le rapport préparé pour la réunion d'avril du conseil d'administration de Via Rail. Selon ce document, les trains ont accumulé 33 000 minutes de retard au total en mars 2008, soit deux fois plus qu'en mars 2007. Cela veut dire environ quatre heures et demie de retard sur le trajet Toronto-Vancouver et près de trois heures de retard en moyenne pour la liaison Montréal-Halifax.

La société de la Couronne avait pourtant promis d'améliorer la ponctualité de ses trains en 2008. Les retards sont attribués aux tempêtes hivernales et au froid, qui ont mené la vie dure aux locomotives vieillissantes de Via et endommagé les voies ferrées, les signaux et les aiguillages. En outre, les voies ferrées du CN, sur lesquelles se déplacent les trains de Via, sont abondamment utilisées par les trains de marchandises, qui causent leur bonne part de retards.

Ces résultats médiocres sont arrivés à un mauvais moment pour Via Rail, qui a eu besoin de 200 millions de dollars du gouvernement fédéral, l'an dernier — soit environ 50 \$ par billet vendu — pour couvrir son manque à gagner.

La Presse canadienne

Vous méritez bien ... ce qu'il y a de mieux

Zytko Solariums

LAVAL 3155, Jules-Brillant 514-335-2950	LONGUEUIL 848, Trans-Canada 514-335-2950	GATINEAU 1201, St-Joseph 819-778-5113	OTTAWA 1460, Ch. Cyrville 613-288-2828	QUÉBEC 5237, Wilfrid-Hamel O. 418-877-1888
---	--	---	--	--

www.zytko.com
1-800-361-9232

LES ACTUALITÉS

École d'été sur les sciences cognitives

Comment expliquer la crédulité chez l'humain

LISA-MARIE GERVAIS

Pourquoi les légendes urbaines, les histoires de fantômes et autres croyances surnaturelles ont-elles autant d'emprise sur l'esprit de l'homme? C'est ce qu'a tenté d'expliquer, samedi, l'anthropologue Daniel M. T. Fessler lors de sa présentation, dans le cadre de l'École d'été sur les sciences cognitives, qui a lieu jusqu'au 6 juillet à l'UQAM.

Pour expliquer son postulat, le chercheur de l'Université de la Californie à San Diego, qui s'est notamment servi des conclusions de son collègue Clark Barrell, remonte très loin dans la préhistoire. Il explique que, dans le processus de sélection naturelle, la capacité d'acquiescer de l'information a été aussi importante que manger. Et, selon lui, il n'y a pas que le grosseur du cerveau et, par conséquent, l'intelligence qui ont fait que l'homme a pu acquiescer des connaissances. Cela a été rendu possible grâce à l'information que l'homme a toujours pu obtenir à travers les enseignements de ses pairs sur différentes tâches, comme se nourrir, combattre des animaux dangereux, etc.

Préjugés et stéréotypes

Mais cette disposition de l'esprit est imparfaite. Par exemple, comme les hommes n'ont pas naturellement tendance à remettre en question ces informations, ils sont plus susceptibles de croire à des faussetés. «On est des êtres crédules. Si je te dis que les lions sont dangereux, tu ne vas pas vérifier cette information. Le coût en serait trop grand, puisqu'il en va de ta vie, explique-t-il. Mais si je te dis qu'il y a des fantômes dans la forêt, le même mécanisme de l'esprit va s'enclencher et tu vas croire à cette information. Dans ce cas, elle n'est pas vérifiable, alors tu ne pourras jamais vraiment prouver le contraire», ajoute-t-il.

C'est donc ainsi que le chercheur explique que l'homme soit si enclin à croire notamment aux légendes urbaines. «Avez-vous déjà reçu le courriel qui dit que si vous croisez une voiture aux phares éteints sur la route le soir, il ne faut pas lui faire signe de les allumer car c'est un rite d'initiation de gang criminelle et que vous pourriez vous faire tuer? C'est absolument faux. La police n'a jamais rapporté aucun incident de ce genre dans ses dossiers», affirme M. Fessler.

Pourquoi alors la rumeur continue-t-elle d'exister? «C'est parce qu'une partie de notre esprit est apte à traiter les informations qui relèvent du danger et qu'on a acquiescé de nos ancêtres, qui devaient lutter

contre les animaux dangereux, par exemple, note le chercheur. Mais ce mécanisme ne remet pas en question l'information. On a donc tendance à croire les autres. Les préjugés et les stéréotypes pourraient aussi s'expliquer grâce à ce processus.»

Selon lui, la seule façon de contrer cette «désinformation» passe par l'expérimentation. «Les enfants qui côtoient différents groupes culturels à l'école sont à même d'invalider les préjugés. Mais si on les sépare, ils vont croire à ces préjugés, car ils n'auront pas eu l'occasion d'expérimenter le contraire», indique M. Fessler.

L'information qui concerne un danger, parce qu'il en va de la survie de l'homme, aura toujours priorité

L'intérêt pour le danger

Autre constat important de ses recherches: l'information qui concerne un danger, parce qu'il en va de la survie de l'homme, aura toujours priorité. «Les gens sont toujours plus intéressés à en apprendre sur le danger et vont donc être plus susceptibles d'accumuler ce genre d'information et de la transmettre», soutient l'anthropologue.

«Si je te dis: "Il y a un fantôme dans la forêt et il va manger ton foie", cette information va beaucoup plus capter ton attention que si je te dis qu'il y a un ange dans la forêt qui va rendre tes récoltes abondantes», dit-il. D'après lui, plusieurs industries, notamment celle du cinéma, en tireraient profit. «Les politiciens semblent aussi avoir compris à quel point les informations sur le danger sont puissantes, surtout depuis le 11 septembre. Si le gouvernement le dit que tu es en danger, tu seras beaucoup plus enclin à lui donner une marge de manœuvre. En réalité, bien peu de gens étaient en danger après les attentats terroristes.»

Daniel Fessler est même allé plus loin en avançant que, d'ici plusieurs années, les croyances surnaturelles vont contenir plus d'informations liées au danger qu'aux autres types d'information et qu'elles seront plus susceptibles d'être assimilées et transmises. Cette dernière hypothèse est à l'étude, mais les premiers résultats seraient concluants.

Organisée par l'Institut des sciences cognitives de l'UQAM, qui regroupe les disciplines de la psychologie, la linguistique, l'information et la philosophie, la deuxième édition de l'École d'été reçoit une cinquantaine de conférenciers issus de partout dans le monde qui feront part de leurs recherches à près de 200 participants. Ayant pour titre «Esprits et Société», la conférence internationale abordera notamment les thèmes de la compréhension de la douleur chez les autres, la socialisation chez les dauphins et la moralité dans les neurosciences.

Le Devoir

Maladie de Crohn: des chercheurs canadiens découvrent de nouveaux facteurs génétiques

LISA-MARIE GERVAIS

La découverte de 21 nouveaux facteurs de risque génétiques permettra désormais de mieux comprendre l'architecture de la maladie de Crohn, dont souffrent près de 170 000 Canadiens. Publiée dans la revue scientifique *Nature Genetics*, l'étude qui fait état de ces progrès a été réalisée grâce à la contribution majeure de spécialistes canadiens de l'Institut de cardiologie de Montréal et de l'hôpital Mount Sinai de Toronto, en collaboration avec un consortium international de chercheurs dans le domaine.

En 2007, trois études faites par trois groupes de chercheurs, comparant les génomes de patients atteints de la maladie de Crohn à ceux de personnes en santé, avaient permis d'identifier au total 11 gènes associés à la maladie, des constats qui n'expliquaient qu'en partie son caractère héréditaire. En regroupant

leurs données, la nouvelle étude a non seulement confirmé les 11 facteurs de risque génétiques identifiés antérieurement, mais elle en a aussi cerné 21 autres. Ces nouvelles découvertes permettent de dresser un tableau de plus en plus précis des facteurs qui déclenchent l'inactivation inappropriée du système immunitaire inhérente à cette maladie.

Elles ont également permis de démarquer les voies biologiques qui mènent à la maladie de Crohn, ainsi que celles d'autres maladies d'origine immunitaire, comme le diabète insulino-dépendant ou le lupus. Les chercheurs espèrent que cette découverte produira des outils cliniques qui serviront à améliorer le diagnostic, la classification et le traitement de cette maladie chronique incurable, mais qui, assure-t-on, se traite de mieux en mieux.

Le Devoir

EN BREF

Dermatologues inquiets

Les dermatologues sont surpris et préoccupés par l'augmentation constante des cancers de la peau, et ce, malgré les nombreuses campagnes de prévention faites

au cours des dernières années. C'est l'un des points qu'a voulu souligner l'Association canadienne de dermatologie à l'occasion de son 83^e congrès annuel. Les dermatologues observent que les gens négligent trop souvent de porter une protection solaire. — *La Presse canadienne*

Bilan de la Commission baleinière internationale

Chasse à la baleine: partisans et opposants poursuivront les discussions

Les Japonais ont accepté certains compromis

ALEXANDRE SHIELDS

Bien malin celui qui pourrait prédire l'avenir des pourparlers entre les membres de la Commission baleinière internationale. La rencontre annuelle de l'organisation, qui s'est terminée cette fin de semaine, n'a pas permis de débloquer l'impasse qui perdure entre partisans et opposants à la chasse aux cétacés. Si le ton a été moins agressif, chacun adoptant une attitude légèrement plus conciliante, le Japon a tout de même évoqué la possible «mort» de l'organisme.

Seul véritable progrès de cette assemblée générale des 80 pays membres, un groupe de travail comprenant 24 États a été créé pour discuter des points les plus litigieux à l'ordre du jour de la Commission baleinière internationale (CBI). Il s'agit principalement de la chasse «scientifique», qui permet au Japon de tuer environ 1000 baleines par année, surtout des petits rorquals. Les nouveaux risques que pourraient représenter le réchauffement climatique, les fréquentes collisions avec les navires ou les activités d'observation des cétacés seront aussi abordés.

«Nous sommes très contents que l'on ait pu mettre sur pied ce groupe de travail. L'ambiance pour travailler ensemble est en train de s'améliorer», a affirmé à l'Agence France-Presse le président de la CBI, l'Américain William Hogarth. En revanche, le Japon, considéré comme le chef de file des partisans de la chasse, est apparemment déçu. «Le monde est en train d'être témoin de la mort d'une organisation internationale», a ainsi déploré le chef de la délégation japonaise, Glenn Inwood.

Ce groupe discutera également de la création d'un sanctuaire baleinier dans l'Atlantique Sud, de l'Équateur à l'Antarctique, une initiative promue par un groupe de pays latino-américains mais à la

quelle le Japon est fortement opposé. Présentée à la CBI jeudi dernier, cette proposition est restée lettre morte. Il faut dire que, pour entrer en vigueur, une telle idée devrait être approuvée par 75 % des pays membres. Sachant le vote perdu d'avance, le Groupe de Buenos Aires, composé de 13 pays, s'est abstenu de soumettre au vote sa proposition.

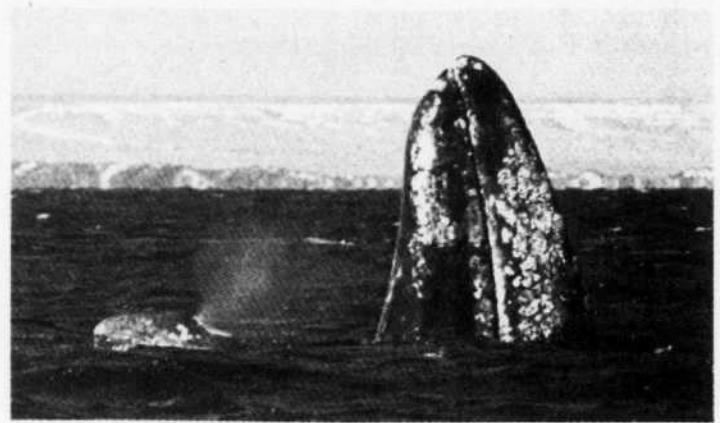
De son côté, l'Empire du soleil levant a décidé de mettre de côté sa requête visant à permettre à quatre de ses communautés côtières de pratiquer une chasse de «subsistance», du même type que celle que mènent certaines populations autochtones. Il n'a pas non plus demandé une hausse de ses quotas de captures pour des motifs scientifiques. Bref, afin d'éviter les éternels affrontements à coups de propositions, partisans et opposants se sont entendus pour mettre de côté les plus susceptibles d'alimenter la grogne autour de la table.

Cette situation a toutefois déçu les groupes écologistes. «Je pense que cela a été une semaine décevante pour les baleines, a résumé Ralf Sonntag, du Fonds international pour le bien-être animal. Les Japonais rentrent chez eux sans aucun vote ou résolution contre eux, l'Islande a commencé une nouvelle saison de chasse commerciale juste avant cette conférence. De sorte qu'ils ne la prennent pas très au sérieux. Rien n'a été obtenu pour les baleines.»

Chasse commerciale

Les discussions à venir pourraient en outre ouvrir la porte à une levée du moratoire sur la chasse commerciale, mais sujette à des conditions très strictes. Déjà, l'Islande et la Norvège tiennent chaque année des cétacés sur cette base. Le Japon est quant à lui partisan d'une pratique qu'il qualifie de «durable».

Difficile, toutefois, de déterminer ce que seraient des quotas qui ne menaceraient pas les cheptels



HERIBERTO RODRIGUEZ REUTERS

Même si le ton a été plus modéré, cette année, entre partisans de la chasse à la baleine et pays opposés, l'assemblée générale de la Commission baleinière internationale n'a pas débouché sur des mesures de protection accrues pour les grands cétacés menacés d'extinction. C'est le cas de la population de baleines grises, à laquelle appartiennent cette mère et son petit.

de cétacés. Il existe un énorme facteur d'incertitude dans les estimations des différentes populations qui nagent dans les très vastes océans du globe. Il faut dire que ces animaux passent le plus clair de leur temps sous l'eau, loin des regards. Qui plus est, les coûts associés aux recensements sont énormes.

Résultat: les évaluations sont le plus souvent très imprécises. Par exemple, les rapports de la CBI sur l'état des stocks estiment qu'il y aurait entre 3200 et 36 000 petits rorquals dans les eaux ceinturant le Groenland. En fait, les illustrations de ces imprécisions sont légion. C'est notamment le cas des baleines bleues dans l'hémisphère sud — les plus gros mammifères du globe, dont le nombre se situerait quelque part entre 1150 et 4500.

Par ailleurs, lorsque des données jugées plus précises sont disponibles, elles démontrent parfois le statut on ne peut plus précaire des cétacés. C'est le cas des baleines grises du Pacifique Ouest, dont il ne resterait plus que 120 in-

dividus. Autant dire que ce cheptel est condamné à disparaître, à l'image du sort réservé aux baleines grises qui nageaient jadis dans l'Atlantique. Même chose pour les baleines franches de l'Atlantique Nord, qui ne seraient plus que 350. La majorité d'entre elles passent l'été dans la baie de Fundy. Le sort de plusieurs espèces de dauphin a aussi de quoi inquiéter.

Globalement, les différentes espèces de baleine ont vu leurs populations diminuer de plus de 80 % durant l'ère de la chasse industrielle. La CBI, qui a vu le jour en 1946, a justement été chargée au départ de régulariser la chasse, mais au fil des ans la commission a pris position en faveur de la conservation des espèces jusqu'à voter, en 1986, un moratoire interdisant la chasse commerciale. Toutefois, malgré le moratoire, plus de 30 000 baleines ont été tuées depuis cette date sous couvert de «chasse scientifique».

Le Canada ne fait pas partie de l'organisation.

Le Devoir



ROBERT GALBRAITH REUTERS

San Francisco dans la brume... de la fumée des centaines d'incendies qui ravagent le nord de la Californie.

État d'urgence déclaré

Les incendies menacent la santé du public en Californie

Sacramento — Des centaines d'incendies provoqués par des orages ont rendu l'air irrespirable en Californie: le mélange toxique de fumée et de cendres a conduit à l'annulation de compétitions sportives et autres activités de plein air.

Les autorités sanitaires ont invité samedi les habitants à rester chez eux et à limiter au minimum l'exposition aux fumées, dans une région allant de Bakersfield jusqu'à Redding, à près de 720 kilomètres. Le président Bush a déclaré l'état d'urgence en Californie et ordonné aux agences fédérales de prêter main-forte aux pompiers dans de nombreuses zones. Le gouverneur Arnold Schwarzenegger avait sollicité cette aide la veille.

Les niveaux de pollution atmosphérique dans la région sont de deux à dix fois plus élevés que la norme gouvernementale d'air pur, a affirmé samedi Dimitri Stanich, porte-parole du Bureau des ressources atmosphériques de la Californie.

La pollution de l'air a conduit à l'annulation de la course Western States Endurance (161 kilomètres) pour la première fois en 31 ans, au grand dam des quelque 370 participants, dont certains viennent de

contrées aussi lointaines que l'Afrique.

Les agences chargées de mesurer la qualité de l'air sont très préoccupées par les taux de particules en suspension. Les plus petites particules peuvent en effet percer les défenses immunitaires du corps humain et pénétrer en profondeur dans les poumons et le système sanguin.

«Quand elles sont en aussi grande quantité que ce que nous sommes en train d'enregistrer, c'est très dangereux pour la santé publique», s'est alarmé Stanich. C'est un problème très sérieux.»

Plus de 17 000 pompiers, 1500 véhicules et bulldozers et plus de 80 hélicoptères et avions ont été mobilisés samedi pour tenter d'éteindre plus de 1000 incendies, a précisé Kelly Huston, porte-parole des services d'urgence californiens.

Les flammes ont détruit 47 structures, blessé 85 personnes et menacent toujours près de 10 000 habitations, commerces et bâtiments, selon le ministère californien de la Sylviculture et de la Protection contre les incendies.

Associated Press

EN BREF

Le tabac se vend toujours autant

Québec — Près d'un mois après l'entrée en vigueur de la loi qui interdit d'étaler les produits de tabac à la vue des consommateurs, les détaillants vendent autant de cigarettes qu'auparavant. Depuis le 31 mai,

le nombre des cigarettes écoulées n'a pas diminué dans les 580 dépanneurs d'Alimentation Couche-Tard au Québec, assure au Soleil Denise Deveau, porte-parole de la chaîne. Le constat est le même du côté de l'Association des marchands, dépanneurs et épiciers du Québec, qui regroupe plus de 980 détaillants indépendants dans toutes les régions de la province. — *La Presse canadienne*

Des experts s'inquiètent de la course folle aux ressources de l'Arctique

BOB WEBER

Edmonton — Un groupe d'experts internationaux a mis en garde les pays du monde contre une course folle aux ressources de l'Arctique et a demandé la conclusion rapide d'ententes sur des normes de développement, d'environnement et de sécurité.

Dans un rapport produit par 40 chercheurs provenant de six pays et rendu public récemment, il est question de quatre scénarios pour l'avenir, dont une militarisation exponentielle de l'Arctique. Les experts soutiennent que les tensions politiques sont déjà fortes, à cause du désir de plusieurs pays de s'approprier les ressources en énergie, en minéraux et en eau potable.

L'auteur principal du rapport, Lawson Brigham, a fait valoir qu'on se dirigeait à tout le moins vers un développement chaotique qui fait peu de cas de la protection de l'environnement. Selon la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, les pays entourant l'océan Arctique ont jusqu'en 2013 pour présenter leurs revendications, et une décision sur le partage des ressources ne sera vraisemblablement pas connue avant 2020.

M. Brigham estime que cette échéance ne doit pas empêcher les gouvernements de travailler dès maintenant pour des ententes particulières. Les plus grandes mines de zinc et de nickel au monde se trouvent déjà dans l'Arctique. L'exploitation d'une vaste mine de fer est projetée dans l'île de Baffin.

Récemment, la société BP a misé 1,18 milliard de dollars sur des droits d'exploration dans la mer de Beaufort, au Canada. En février, Shell a versé 2,1 milliards au gouvernement américain pour des concessions gazières et pétrolières dans la mer de Chukchi, et ExxonMobil Canada a misé l'été dernier 585 millions sur des droits d'exploration à l'extérieur des côtes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

«En fait, l'industrie maritime mondiale a déjà fait son nid dans l'Arctique», a souligné M. Brigham, qui a déjà été chef de la planification au sein de la garde côtière américaine. Nous devons nous concerter pour protéger l'océan Arctique. Les diplomates disent que tout est sous contrôle. Je n'en suis pas certain.»

La Presse canadienne

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Le poids du prix

C'est fou les changements qui semblaient encore hier impossibles à obtenir, même après des années à en expliquer l'urgente nécessité, et qui ont l'air, tout à coup, en voie de se réaliser seulement parce que les prix de l'essence ont augmenté. On en viendrait presque à souhaiter de nouvelles hausses des prix.

On croirait rêver. Les petites automobiles compteraient maintenant, paraît-il, pour le quart des nouvelles voitures achetées aux États-Unis, a rapporté une étude de la Banque Scotia la semaine dernière. Cette proportion était encore de seulement 16 % pas plus tard que l'année dernière et de 14 % en moyenne entre 2002 et 2006. Au même moment, les camionnettes, véhicules utilitaires et autres gros machins conçus pour transporter des pelotons de GI au sommet des montagnes auraient subitement perdu la faveur des urbains qui n'en avaient pas besoin mais qui les achetaient quand même auparavant, au point de faire chuter leur part des ventes totales d'un sommet de 36 % en 2001 à seulement 19 % cette année.

Le plus grand expéditeur au monde de produits de consommation, Procter & Gamble, a également fait savoir, vendredi, qu'il était en train de repenser toute l'organisation de ses chaînes de production et de distribution. L'entreprise américaine, qui a 145 usines et 30 000 camions sur la route chaque jour, voudrait désormais mieux tenir compte de la distance parcourue par ses produits. Dans un numéro consacré aux sources d'énergie du futur, la revue *The Economist* rapportait aussi la semaine dernière que l'on n'avait jamais entendu autant de gens d'affaires parler avec sérieux de la nécessité d'amorcer un virage vers les sources d'énergie verte comme l'éolien et le solaire. Tournant le dos à huit ans de gouvernement Bush, le démocrate Barack Obama et son adversaire républicain, John McCain, promettent tous les deux, s'ils sont élus à la Maison-Blanche, de mettre en place un système de plafond et de marché de crédits d'émission de gaz à effet de serre.

Des années de plaidoyer contre les méfaits du smog, la menace des changements climatiques et l'attente prochaine du pic pétrolier ont sans doute eu une part à jouer dans ce changement d'attitude. Mais parions qu'une bonne part de cette soudaine prise de conscience vient du fait que le baril de pétrole se vendait encore sous les 40 \$US en 2004, qu'il a pour la première fois de l'histoire passé le cap des 100 \$ au début de cette année et qu'il a pratiquement touché les 143 \$ vendredi.

Il faut dire que le choc est brutal, particulièrement pour ceux qui étaient jusqu'à présent les plus durs de compreneur. Les ventes de voitures aux États-Unis seraient tombées à leur plus faible niveau en 16 ans. Ford est au plus mal, le cours de l'action de General Motors est tombé à son niveau le plus bas en 33 ans et des rumeurs de faillite tournent au-dessus de la tête de Chrysler.

Le sort de ceux que l'on avait l'habitude d'appeler les «Trois Grands» illustre bien à quel point les entreprises et, par extension, leurs gouvernements n'ont rien à gagner à nier des évidences comme la rareté des ressources et les limites de certains modèles de développement. C'est le contraire même: plus longtemps on garde sa tête enfouie dans le sable et plus dur est le retour à la réalité. Plusieurs chefs d'entreprises américaines et canadiennes l'ont d'ailleurs bien compris et pressent, par exemple, depuis des années leur gouvernement respectif d'abandonner leur lutte d'arrière-garde contre le protocole de Kyoto. Si vous ne le faites pas pour l'environnement, disent-ils, faites-le au moins pour aider les entreprises à ne pas prendre du retard sur la concurrence étrangère.

Le cynisme qui a de la mémoire rappellera qu'on a aussi beaucoup parlé d'énergie solaire et de la défense des petits oiseaux lors du dernier choc pétrolier à la fin des années 70. Cela n'a pas empêché ensuite le baril de retomber à 15 \$ et les gens d'acheter des Hummers pour aller au dépanneur. Il est vrai qu'une partie des dernières hausses des prix de l'essence est le fait des spéculateurs et d'une certaine négligence des sociétés pétrolières dans la recherche et l'exploitation de nouveaux gisements.

Mais il est vrai aussi que la flambée des prix du pétrole, comme de toutes les autres matières premières, est principalement le fait de la croissance des économies émergentes comme la Chine et l'Inde et que ces pays de disparaîtront pas. «Je prévois probablement des prix de 150 à 170 \$ le baril au cours de cet été», a prévenu la semaine dernière le président de l'OPEP, Chakib Khelil. Si une crise avec l'Iran devait éclater, ce prix pourrait grimper jusqu'à 200, 300, 400 \$, a-t-il ajouté.

Pour le meilleur et pour le pire

Cela veut dire que les prix élevés du pétrole sont là pour rester. Cela aidera peut-être à faire réfléchir un peu plus la population des deux plus grands pays émetteurs de gaz à effet de serre au monde. Moins de 42 % des Américains et seulement 24 % des Chinois estiment en effet que les changements climatiques sont un problème sérieux, rapportait récemment un sondage de l'institut américain Pew. Cette proportion dépasse les 70 % au Japon et en France et même 92 % au Brésil. Le pire est que seulement 25 % des Américains et 10 % des Chinois ont conscience de la part de responsabilité de leur pays dans le problème.

On serait assez tenté, dans ce contexte, de souhaiter que les prix du pétrole demeurent élevés aussi longtemps que possible pour que le message finisse par être saisi. D'autant plus qu'il est difficile de verser une larme pour des Chinois dont l'essence est subventionnée et des Américains qui continuent de payer la leur presque deux fois et demie moins cher que les Européens.

Le problème est que ce sont toujours les mêmes qui écopent en premier dans ce genre de situation. Une étude de la Banque CIBC prédisait la semaine dernière que 10 millions de véhicules de moins rouleront sur les routes des États-Unis d'ici quatre ans, mais que la moitié de ces autos seront celles de ménages à faible revenu qui n'ont pas toujours accès à des transports en commun. Les impacts économiques d'une hausse des prix de l'énergie sont encore plus sévères dans les pays en voie de développement. La situation y apparaît d'autant plus critique qu'on y est souvent déjà aux prises avec une autre grave crise, alimentaire celle-là.



Un chantier de construction à Dubaï, dans les Émirats arabes unis.

ARCHIVES LE DEVOIR

L'économie mondiale hantée par le spectre de la stagflation

Les pays émergents doivent affronter au même moment l'inflation et l'impact du ralentissement dans les pays développés

NOURIEL ROUBINI

Professeur d'économie à la Stern School of Business de l'Université de New York et président de RGE Monitor.

Cette tendance générale à l'inflation qui se manifeste actuellement va-t-elle conduire à un ralentissement économique mondial? Ou, pis encore, va-t-elle entraîner la stagflation, cette combinaison létale de poussée inflationniste et de croissance négative?

L'inflation se manifeste déjà dans nombre d'économies avancées et émergentes, et on observe les premiers signes d'une possible contraction économique dans beaucoup de pays du Nord (États-Unis, Royaume-Uni, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Japon). Dans les pays émergents, l'inflation était jusqu'à présent associée à la croissance et même à la surchauffe.

Mais la contraction économique aux États-Unis et en Europe pourrait y freiner la croissance, au moment où l'inflation pousse les autorités locales à resserrer leur politique monétaire et les conditions de crédit. Cette situation pourrait induire aussi une légère stagflation dans les marchés émergents.

Lors des trente-cinq dernières années, des chocs stagflationnistes ont entraîné par trois fois une récession mondiale: en 1973-1975 avec la flambée des prix du pétrole après la guerre du Kippour et l'embargo de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP), en 1979-1980 après la révolution iranienne et en 1990-1991 après l'invasion du Koweït par l'Irak. Même la récession de 2001 — déclenchée avant tout par l'éclatement de la bulle Internet — s'est accompagnée de la multiplication par deux du prix du pétrole, après le début de la deuxième intifada palestinienne contre Israël.

Aujourd'hui, une attaque israélienne contre les installations nucléaires iraniennes pourrait déclencher

une stagflation. Ce risque géopolitique a augmenté depuis quelques semaines. Une attaque israélienne provoquerait une hausse brutale du prix du pétrole, bien au-dessus de 200 dollars le baril, ce qui entraînerait une récession mondiale, comparable à celles de 1973, 1979 et 1990. D'ailleurs, la hausse récente du prix du pétrole est due en partie à ce risque.

Mais une stagflation mondiale signifierait aussi un effondrement de l'offre, ce qui ne semble pas être le cas aujourd'hui. De 2004 à 2006, la croissance mondiale a été forte, tandis que l'inflation était faible en raison de l'augmentation de l'offre, liée aux gains de productivité et à l'accroissement de la capacité de production de l'Inde, de la Chine et des pays émergents.

«Chindia»

Cette augmentation de l'offre a été suivie à partir de 2006 par une augmentation de la demande mondiale: la croissance rapide de la Chine et de l'Inde — la «Chindia» — et des autres marchés émergents a commencé à pousser à la hausse les prix de diverses matières premières. La forte croissance de 2007 a marqué le début d'une inflation mondiale, un phénomène qui, à quelques exceptions près (avec un net ralentissement aux États-Unis et dans quelques économies avancées), se prolonge en 2008.

Sans une diminution brutale de l'offre, une stagflation mondiale est donc improbable. Les différents facteurs qui expliquent la récente hausse du prix du pétrole et d'autres matières premières traduisent plus une hausse de la demande mondiale qu'une stagnation, ce qui devrait se traduire par une surchauffe économique et une accélération de l'inflation mondiale.

La politique des taux de change joue en la matière un rôle-clé. Des surplus importants de la balance des comptes courants et l'amélioration continue des termes de l'échange supposent que le taux de chan-

ge réel d'équilibre (le prix des biens étrangers par rapport aux biens intérieurs) augmente dans des pays exportateurs comme la Chine ou la Russie. À la longue, il faut que le taux de change réel se rapproche, au moyen d'une forte appréciation, du taux d'équilibre (qui lui est supérieur). Si le taux de change nominal ne permet pas une telle appréciation, seule une augmentation de l'inflation intérieure permettra d'arriver au même résultat.

Appréciation

Aussi, le meilleur moyen de contrôler l'inflation — si tant est que l'on donne à la politique monétaire et à la politique du crédit l'autonomie nécessaire pour cela — est de laisser les devises de ces économies s'apprécier de manière significative.

Malheureusement, la nécessité d'une appréciation de ces devises et d'un resserrement monétaire dans les pays émergents survient au moment où l'éclatement de la bulle immobilière, la restriction du crédit et le prix du pétrole élevé produisent un brutal ralentissement des économies avancées et même une franche récession dans certaines d'entre elles...

Des pressions déflationnistes pourraient apparaître dans les économies du Nord qui se contractent, alors que les pressions inflationnistes augmentent dans les économies encore en croissance rapide. Ainsi, les banques centrales de nombreux pays avancés ou émergents sont confrontées à un scénario de cauchemar dans lequel elles doivent à la fois resserrer leur politique monétaire pour combattre l'inflation et la relâcher pour diminuer les risques de ralentissement. Comme l'inflation et la croissance peuvent s'accorder de manières complexes et différenciées suivant les pays, il leur sera très difficile de concilier ces impératifs contradictoires.

Le Monde

Lettre d'Asie

Les femmes aux commandes...

Elles ont une âme d'entrepreneur et, poussées par le rapide essor de l'éducation, n'ont aucune inhibition à occuper des postes de responsabilité

SYLVIE KAUFFMANN

Certains les ont surnommées «les trois divas». Des hommes, peut-être? Elles travaillent pourtant comme des damnées. A elles trois, ces femmes tiennent les leviers de l'économie indonésienne, démocratie de 225 millions d'habitants, premier pays musulman du monde. Leur dernier caprice, c'est de combattre l'inflation sans compromettre un taux de croissance de 6 %.

La première, Sri Mulyani Indrawati, 45 ans, est ministre des Finances depuis décembre 2005. A moins d'un an de l'élection présidentielle, le chef de l'État, Susilo Bambang Yudhoyono (que, pour des raisons bien compréhensibles, on appelle généralement SBY), un ancien général, vient de lui confier le poste crucial de coordonnatrice de la politique économique, qu'elle cumulera avec le ministère des Finances.

Mme Indrawati travaillera donc encore plus étroitement avec ses deux amies, qu'elle voit régulièrement à déjeuner, et même, à l'occasion, sur un terrain de golf. Mari Pangestu, 52 ans, est ministre du Commerce. Et Miranda Goeltom, 59 ans, est le numéro deux de la banque centrale. Toutes trois sont docteurs en économie, la première, de l'Université de l'Illinois, la seconde, de l'Université de la Californie à Davis, et la troisième, de l'Université de Boston.

Brillante réformatrice, mère de trois enfants et bourreau de travail, Mme Indrawati a fait une belle carrière au FMI, qui lui a d'ailleurs valu de solides inimitiés dans certains milieux politiques de son pays. Lorsqu'elle est passée du ministère du Développement au ministère des Finances, elle a déclaré la guerre à la corruption dans les douanes et l'administration fiscale. En 2007, elle a fait transférer les 1351 employés du Bureau central des douanes et les a remplacés par 842 autres, dont elle a doublé le

salaires et qu'elle a décidé de faire progresser au mérite — une révolution. Les experts internationaux ont observé avec intérêt émerger cet «ilot d'intégrité» au ministère des Finances indonésien.

Mme Indrawati ne se gêne pas pour dire qu'elle regrette d'être un peu isolée, au gouvernement, dans ce genre d'initiatives.

Elle ne cache pas les erreurs de gouvernance commises, inévitables «dans des systèmes démocratiques récents comme celui de l'Indonésie». Elle n'a pas non plus eu de scrupules à s'opposer à son collègue du ministère des Affaires sociales, Aburizal Bakrie, homme d'affaires riche au bras très long, lorsqu'il a tenté de se débarrasser d'une de ses sociétés impliquée dans une grave affaire de pollution. Elle a tout simplement bloqué la vente.

En Asie, les trois «divas» indonésiennes ne sont pas considérées comme un phénomène, car il y en a d'autres. Ce sont des femmes qui dirigent les banques centrales de la Malaisie, de la Thaïlande et du Pakistan. Le ministère de l'Économie du Japon, un pays qu'on ne saurait taxer de féminisme, est dirigé par une femme, Hiroko Ota.

En Chine, une autre femme, Hu Xiaolian, gère l'énorme excédent commercial du pays à la tête d'une agence publique. Elle est aussi vice-gouverneur de la Banque populaire de Chine, aux côtés d'une deuxième femme, Wu Xiaoling, autre cerveau des finances chinoises. Lorsque les femmes se voient confier des responsabilités politiques, ce qui reste, en Asie aussi, quelque chose d'assez rare, c'est le plus souvent dans le secteur économique et financier. Pourquoi?

Pour les mêmes raisons que celles qui ont poussé Mohammed Younou, champion du microcrédit et Prix Nobel de la paix, à prêter de l'argent aux femmes plutôt qu'aux hommes au Bangladesh. Les

femmes sont de bonnes gestionnaires, et en Asie ce sont elles, en priorité, qui gèrent le budget familial. Dans les villages, elles ne dilapident pas l'argent du ménage en beuveries.

Au gouvernement, elles sont moins corrompues (la règle souffre, évidemment, de quelques exceptions, notamment au Bangladesh...). En Chine, la direction de l'Agence de lutte contre la corruption a d'ailleurs été confiée à une femme, Ma Wen.

Le secteur privé n'est pas en reste. Les femmes en Asie ont une âme d'entrepreneur et, poussées par le rapide essor de l'éducation, n'ont aucune inhibition à occuper des postes de responsabilité. Selon le cabinet de consultants Grant Thornton, 50 % des cadres du secteur privé aux Philippines sont des femmes, 39 % en Thaïlande et 32 % en Chine, contre 21 % en France.

En Chine, 20 % des entreprises d'État sont dirigées par des femmes, et la classe des nouveaux entrepreneurs privés compte plusieurs figures féminines emblématiques, pleines d'audace et d'assurance. En investissant le monde de la finance, les femmes asiatiques commencent à imposer leurs méthodes. «J'ai découvert», dit Eulen Goh, de Standard Chartered Bank, que les deals peuvent se faire ailleurs que dans des salles de karaoké. Et non, je ne joue pas au golf.»

Zhang Xin, 42 ans, PDG de la société immobilière Soho China et millionnaire, explique l'ascension des femmes par la jeunesse de la croissance économique dans la plupart des pays d'Asie. «On a besoin de toutes les énergies», dit-elle. Mais ne comptez pas sur elle pour rendre hommage au président Mao, artisan de l'égalité des sexes en Chine: «Pour les femmes, ça a été une fausse libération. Pour Mao, tout le monde était pareil, hommes et femmes. Il voulait tout uniformiser.»

Le Monde

ÉDITORIAL

Le bilan attendu

Au Québec, tout ne va donc pas si bien en matière de francisation, Madame la marquise! Un avis du Conseil supérieur de la langue française (CSLF) confirme que les craintes exprimées au cours des derniers mois n'avaient pas lieu d'être balayées sous le tapis, comme certains ont tenté de le faire. Au gouvernement d'ajuster ses intentions avec ce portrait critique: plus de moyens et d'audace!

Dans son avis, publié la semaine dernière, le CSLF a osé des mots que d'autres avant lui ont refusé d'émettre: pour protéger le français des dangers qui le guettent, oui, «il est crucial d'agir de façon urgente».

Ciblant l'école et l'entreprise, le CSLF invite le gouvernement à ne lésiner, en matière de francisation, ni sur les efforts, ni sur les moyens, et ce, afin d'améliorer l'intégration des immigrants et la langue de travail.

Après des mois de tumulte autour de la question linguistique, il s'agit du bilan critique idéal pour concocter un plan réparateur. Seul problème: il tombe au moment où le gouvernement Charest a déjà agi, sans attendre de son organisme consultatif ce son de cloche pourtant essentiel.

La même semaine de mars, la ministre de l'Immigration, Yolande James, et la ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre, ont fait connaître coup sur coup un plan de francisation des immigrants et des mesures pour soutenir l'usage du français dans les entreprises. Alouette!



MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

On le voit maintenant: ces politiques avancent des idées intéressantes, mais elles n'ont ni l'audace ni la grandeur voulue pour redresser le gouvernail linguistique. C'est sans doute parce que le diagnostic qui les précédait n'était pas suffisamment clair. Le premier ministre, son équipe linguistique et même l'Office québécois de la langue française ont réagi aux menaces planant sur le français en haussant les épaules.

L'avis du CSLF a beau pointer quelques effets positifs associés aux efforts des dernières années, il insiste surtout, et c'est son rôle, sur l'étendue des zones névralgiques. Elles sont nombreuses: moins de la moitié des allophones utilisent le français au travail, la francisation des immigrants croupit à moins de 20 % depuis trente ans, le tiers d'entre eux restent imperméables à toute tentative de francisation, les actions gouvernementales sont dépourvues de cohérence et les efforts financiers demeurent insuffisants.

Il faudra de l'audace pour appliquer le remède proposé par le CSLF. Il a raison de proposer le coup de balai qui s'impose afin que, de l'extérieur, les services de francisation ne s'apparentent plus à un capharnaüm. Le CSLF propose de remettre uniquement à l'école cette responsabilité et qu'elle conjugue cours de français et d'initiation à la vie québécoise.

L'idée rappelle les défunts Carrefours d'orientation et de formation des immigrants (COFI), qui sont passés à la trappe à la fin des années 1990 et qui connurent malgré tout certains succès. Transférés à l'école, ces «guichets uniques» présenteraient le net avantage de faire du français un outil d'intégration sociale.

Le CSLF insiste aussi, et avec raison, sur l'importance d'allier théorie et pratique en matière de francisation sur le lieu de travail. Il faut «agir d'urgence» dans ce secteur où la loi 101 n'est pas appliquée comme elle le devrait pourtant.

L'avenir démographique du Québec passe par l'accueil massif d'immigrants. Cette vision doit s'articuler autour d'un service d'intégration et de francisation suffisamment solide pour que la société d'accueil ne souffre d'aucun effritement. Suivant l'avis de son principal conseiller en matière de langue, le gouvernement doit donner à son plan d'action des moyens et de plus généreuses ambitions.

machouinard@ledevoir.com

Prétexte ou raison valable?

Le Devoir a révélé vendredi que le CHUM n'avait pas satisfait aux exigences de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et n'aura donc pas droit aux 112 millions de dollars demandés dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures de recherches. Ces 112 millions constituaient la part fédérale attendue pour la construction du centre de recherche du CHUM, dont le coût est évalué à 320 millions.

La nouvelle n'a pas encore été confirmée par la FCI, mais les acteurs eux-mêmes ont admis faire face à cette difficulté peu banale. Faute d'avoir obtenu la contribution attendue d'Ottawa via la FCI, il faudra que Québec emprunte un autre corridor d'accès, beaucoup plus politique et aléatoire celui-là, pour obtenir le montant qu'il a lui-même inscrit au budget des deux centres hospitaliers universitaires.



JEAN-ROBERT SANSAFACON

Contrairement au CHUM, le CUSM anglophone a obtenu la totalité des 100 millions demandés.

Cette nouvelle tuile est d'autant plus regrettable que Québec a tenu à construire deux grands hôpitaux universitaires à Montréal, l'un francophone et l'autre anglophone. Il serait vraiment absurde et inconcevable que le fédéral ne finance que l'hôpital anglophone sous prétexte que c'est le meilleur projet!

C'est vrai que, depuis la fusion des trois hôpitaux généraux francophones du centre-ville sous

un même chapeau administratif, les déboires se sont multipliés. On se souviendra que les conflits internes entre médecins et gestionnaires des trois hôpitaux fondateurs ont même fait partie des arguments pour la construction du futur grand hôpital francophone sur un seul emplacement. La querelle qui a suivi quant au choix de cet emplacement n'a fait qu'accroître la tension.

Le motif invoqué par l'organisme fédéral au nom de l'excellence, c'est la mauvaise gestion du CHUM. On ne remet donc pas en question la qualité de la recherche qui s'y fait.

La direction de l'établissement montréalais nie le problème, mais, du côté du cabinet du nouveau ministre de la Santé, Yves Bolduc, on est moins catégorique et on aurait même laissé planer l'hypothèse de la destination du directeur général du CHUM, le D^r Denis Roy.

Tout ne tourne pas rond au sein du CHUM, où il est toujours aussi difficile d'être soigné dans des délais médicalement acceptables. Les chicanes internes des dernières années ont beaucoup nui à la gestion de l'hôpital et à l'avancement du projet de construction. Mais Québec aurait tort de jeter tout le blâme sur le dos de l'actuelle direction générale. Bien des intervenants ont mis le nez dans le dossier, telle l'agence des PPP, dont l'entrée en scène a retardé de plusieurs mois le début des travaux.

Avec le départ de Philippe Couillard, la tentation est forte, dans le clan de ceux qui défendaient les PPP et le projet Outremont, de prendre prétexte de l'actuel refus d'Ottawa pour donner un grand coup de balai à la tête du CHUM, où M. Couillard avait ses alliés. Le temps serait venu de placer, enfin, des «gens de confiance» à la direction d'un établissement à très haut risque politique. Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFACON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

UN DEUXIÈME ACCUSÉ DANS L'AFFAIRE NORBOURG AVAIT UN LIEN D'EMPLOI AVEC L'OACI...



La langue qui nous revient!

Les Québécois ont la langue partout, sauf dans leur poche. Et ce peuple se tourne sept fois la langue dans la bouche avant de la sortir dehors, surtout par temps froid. Vaut mieux la garder au chaud, au creux d'une salive qui ferme les mots si chers de son appartenance. Car la langue de ce peuple lui revient, c'est là son moindre défaut et c'est bien la moindre chose. Et comme elle est de résonance française, cette langue, elle provoque chez nos petits amis anglais bien des remous et ça se comprend. Une minorité francophone qui lève bien haut le bouclier de sa fierté dans l'océan anglophone de l'Amérique du Nord, cela fait bizarre et, pour certains, cela fait folklorique. Pourtant, cette langue n'est pas un virus. Elle est plutôt comme un bon fruit qu'il faut faire goûter, entre autres, aux nouveaux arrivants. Cette langue a trop bien parlé, a trop bien aimé et a trop bien chanté pour qu'on se la fasse arracher par qui ce soit. Et si elle perdure depuis si longtemps, c'est bien la preuve qu'elle ne s'est pas encore laissée «enfrouaper». Donnons-lui tout le mérite qui lui revient et la reconnaissance légitime à laquelle elle a droit chez nous. Sinon, c'est bien simple, il ne restera plus qu'à donner sa langue au chat.

Yvan Giguère
Fondateur du concours national de paroliers de langue française
24 juin 2008

En ces temps de cohenomanie

En ces temps de cohenomanie — et j'en parle d'autant mieux que je suis moi-même un cohenomane invétéré — un élément important n'est pas assez souligné. Si Leonard Cohen a repris la scène après plus d'une dizaine d'années, alors que jusqu'à récemment il parlait plutôt de prendre sa retraite, c'est parce qu'il a des problèmes d'argent. Et si on parle volontiers de l'escroquerie dont il a été victime, on ne souligne pas assez que tout est parti d'un montage financier destiné à éviter de payer de l'impôt au fisc américain. L'impôt, rappelons-le, est l'instrument le plus efficace de la solidarité sociale. Les citoyens riches paient pour pouvoir vivre dans une société (relativement) unie et pacifique. Chercher à

éviter l'impôt, une pratique de plus en plus diffuse, est donc un manquement grave à ses responsabilités sociales. C'est ainsi que les choses vont, les pauvres restent pauvres, les riches s'enrichissent, chante Leonard Cohen dans une de ses chansons les plus connues. J'avais compris qu'il le regrettrait, mais je me suis sans doute trompé.

Jérémy Cornut
Montréal, 27 juin 2008

Cher Québec

Cela fait 35 ans que je vis ta vie. Que je goûte ton être, tes 400 années d'histoire. Histoire qui n'est pas mienne. Pourtant, aujourd'hui, j'en fais partie. Et comment puis-je la partager avec toi? Avec tant d'immigration que tu dédaignes tant? Avec tant de talent laissé dans les oubliettes de l'Etat? De quoi as-tu peur, Québec? De ma différence? De ma ressemblance? De ma culture? De mon intégration? De ma compréhension de ton histoire? À laquelle j'appartiens, et ce, malgré moi? Moi qui t'aime tant. Moi qui te chante tout le temps: «Mon cher Québec, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour...» À la Gilles Vigneault, il va de soi! Moi qui connais plus ta langue que la mienne et qui la défends malgré les tiens qui se cachent derrière des paroles telles que: «Bonne chance...» Je te dis quand même «Bonne fête», car je dis, comme une grande utopiste, que la liberté, elle commence là où elle se termine. Je bois à ta santé! Au bonheur que nous léguons à nos enfants, car le monde est ouvert aux rencontres des peuples, des origines, des religions, des cultures, des différences. Et surtout, parce que nous voulons tous, vieillards et enfants, vivre et nous épanouir dans «le meilleur des mondes!» À ta santé, Québec! Qu'elle te soit honorable et respectueuse de tous les humains qui la composent.

Claudia Valdivia
Chilienne, Chilienne d'origine et Québécoise d'adoption
24 juin 2008

Le nouveau ministre de la Santé

Nonobstant la qualité de l'homme, il me semble que nous assistons à un dangereux précédent avec la nomination d'un candidat libéral défait à la tête du plus important portefeuille gouvernemental, le D^r Yves Bolduc. Le

message envoyé par cette décision est que le premier ministre du Québec se moque du verdict des électeurs de la région de Chicoutimi. La convention selon laquelle un ministre ne doit pas nécessairement être membre de l'Assemblée nationale pour occuper son poste ne doit pas servir à renverser le choix des citoyens et citoyennes, surtout que le D^r Bolduc était pressenti et annoncé comme le prochain ministre de la Santé. Si les électeurs lui ont dit non, ils avaient sans doute pesé le pour et le contre...

Bruno Provost
25 juin 2008

Le MBAC et le profilage

Le Musée des beaux-arts du Canada a fait paraître une annonce car il est «à la recherche de réviseurs de textes». Etant «réviseur de textes», j'ai lu cette annonce avec intérêt pour voir si je pouvais poser ma candidature. L'annonce stipulait que «Le Musée souscrit aux principes de l'équité en matière d'emploi». Je me suis dit: «Voilà qui est clair, toute personne qualifiée peut poser sa candidature.» Et la suite de l'annonce le confirmait: «Nous invitons toutes les personnes qualifiées...». Ce qui, en bon français, veut dire exactement ce que ça dit: toute personne qualifiée peut poser sa candidature. Mais le MBAC, qui a sûrement besoin de quelqu'un (ou de quelqu'une) pour lui expliquer le sens des mots, tenait à apporter des précisions sur le sens du mot «personne». On précisait donc: toutes les personnes qualifiées, y compris les autochtones, les personnes ayant un handicap (sic), les membres des minorités visibles et les femmes (resic)... J'ai donc compris que le MBAC ne savait pas que le mot «personne» pouvait signifier «un être humain», quels que soient son sexe, la couleur de sa peau, son origine, sa nationalité... En effet, un réviseur de textes qualifié s'impose, et vite! Voulez-vous que l'on soit très ouvert et que l'on ne fait pas de discrimination, on en arrive à être méprisant en faisant du profilage et en précisant que certaines catégories de personnes (y compris... les femmes) peuvent avoir les qualifications nécessaires pour exercer certains métiers. Je n'ai pas la prétention de défendre toutes les personnes visées par cette annonce. En ce qui me concerne, je me demande si, en posant ma candidature, je dois préciser que je suis un homme blanc, athée, myope, marié, souffrant d'arthrose, droitier, âgé et... y compris qualifié.

Thomas Déri
Saint-Lambert, 25 juin 2008

LIBRE OPINION

Le temps presse pour les pharmaciens hospitaliers

CHARLES FORTIER
Président de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec

Tous reconnaissent qu'il faut beaucoup d'énergie et de passion pour être ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec de nos jours. Le docteur Yves Bolduc a l'avantage d'arriver avec une vaste connaissance du réseau de la santé, étant donné son expérience de médecin et de gestionnaire. Cela dit, il fera face à des défis importants, dont celui d'assurer la relève dans plusieurs professions du réseau de la santé qui sont rongées par une pénurie de ressources. Parmi ces pénuries, la plus sévère, en proportion de l'effectif, est sans conteste celle des pharmaciens hospitaliers.

Cette pénurie atteint aujourd'hui le sommet record de 18 % (plus de 220 pharmaciens manquant). En comparaison, on estime celle des infirmières à environ 5 %. Près d'un établissement de santé sur deux au Québec fonctionne avec un manque de pharmaciens de l'ordre de 20 % ou plus! Cette situation est intenable, a fortiori si on considère l'augmentation des besoins en soins pharmaceutiques, alors que la population vieillit et que les médicaments sont plus que jamais

élément central de l'arsenal thérapeutique.

Au cœur de cette problématique de pénurie se trouve toujours le pouvoir d'attraction du secteur privé. Aucune profession du réseau public ne cohabite avec un secteur privé aussi développé que la pharmacie. Le ratio est de quatre pharmaciens en pharmacie privée pour un en milieu hospitalier. Et les pharmacies privées rivalisent fortement avec le secteur public pour attirer des pharmaciens, grâce à un écart de rémunération qui ne cesse de grandir. Non seulement les pharmaciens des hôpitaux gagnent aujourd'hui environ 30 % de moins que leurs pairs salariés des pharmacies privées (ils gagnent en moyenne 20 000 \$ de moins annuellement), mais ils doivent étudier près de deux ans de plus, étant donné la complexité de la pratique en milieu hospitalier.

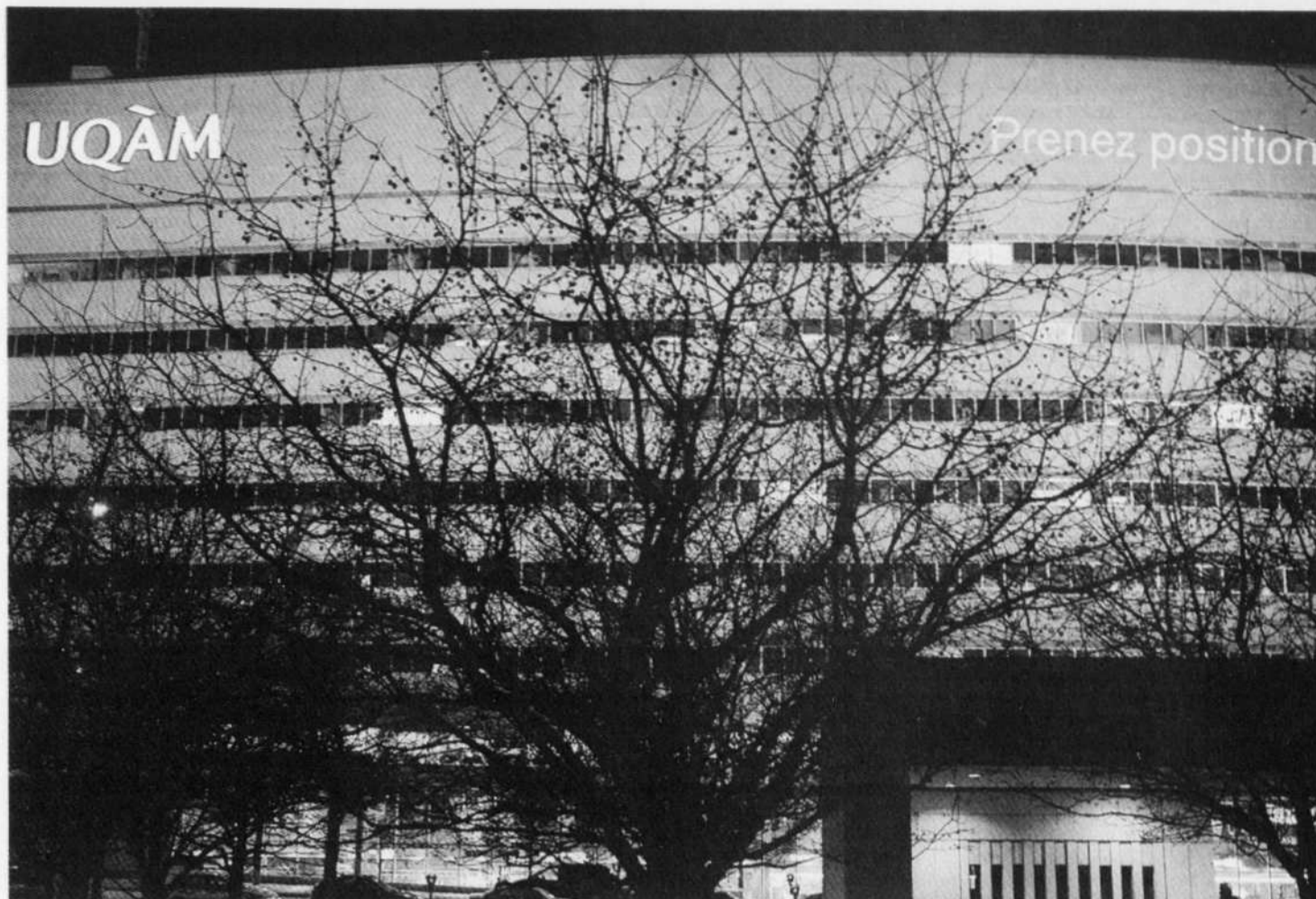
Bien des pistes de solution ont été avancées et sont explorées pour remédier à la pénurie, comme la réorganisation du travail, la délégation accrue au personnel technique en pharmacie, l'augmentation des admissions dans les universités et l'application de primes de recrutement et de maintien en emploi dans certains hôpitaux. Toutes ces solutions ont du mérite, mais l'enjeu de la rémunération

inéquitable demeure le problème numéro un, et il en sera ainsi aussi longtemps qu'on ne s'y attaquera pas de front.

Les conséquences de cette situation sont multiples: faible taux d'inscriptions à la maîtrise, rétention de seulement 75 % des détenteurs de maîtrise après trois années en poste, rupture de services dans plusieurs secteurs de soins pour assurer les services de base, recours massif et coûteux aux pharmaciens dépanneurs, épuisement et démotivation des pharmaciens en poste dans les hôpitaux, départs de pharmaciens expérimentés vers le secteur privé.

Par leurs interventions, les pharmaciens hospitaliers assurent une utilisation sécuritaire des médicaments. Ils sont des experts de haut niveau, qui collaborent au quotidien avec l'équipe soignante dans les secteurs de soins les plus exigeants du réseau public de santé, comme l'oncologie, les soins intensifs, la cardiologie, l'urgence et la psychiatrie. Il est impérieux de reconnaître leur valeur en rétablissant leur rémunération. Les autres solutions ont été mises à l'essai, mais une rémunération suffisante est la seule susceptible d'assurer la présence des pharmaciens en nombre approprié dans le réseau. Le temps presse.

IDÉES



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Des leçons à tirer de l'épisode UQAM

YVAN ALLAIRE

Président du conseil de l'Institut sur la gouvernance des organisations privées et publiques (IGOPP)

JEAN-MARIE TOULOUSE

Professeur à HEC-Montréal et président du Groupe de travail sur la gouvernance des universités

Le vérificateur général du Québec (VG) vient de publier la deuxième partie de son rapport de vérification de l'UQAM intitulé *Principaux facteurs responsables des pertes de l'Université du Québec à Montréal*. Ce rapport décrit les nombreuses carences de gouvernance ayant contribué aux problèmes financiers de cet établissement. Le document du vérificateur général apporte un témoignage concret sur les risques de dérapage en l'absence de saines pratiques de gouvernance. En cela, il fournit un net appui aux propositions contenues dans le rapport du Groupe de travail sur la gouvernance universitaire rendu public en... 2007 par l'IGOPP.

Plusieurs leçons sont à tirer du douloureux épisode que connaît l'UQAM, leçons qui sont pertinentes d'ailleurs pour tous les établissements universitaires.

Un conseil indépendant

Première leçon: la composition du conseil a une importance critique pour le succès de la gouvernance. Une saine gouvernance débute par la composition d'un conseil où siègent en majorité des membres indépendants et compétents. Le rapport du Groupe de travail de l'IGOPP a proposé (principe 5) que les conseils d'administration des universités soient composés de membres aux expériences et compétences diverses, de façon à refléter l'ensemble des points de vue, et que la majorité des membres soient indépendants, donc non liés personnellement ou professionnellement à l'établissement.

Puis au principe 6, le Groupe de travail ajoute que ces membres indépendants doivent être légitimes et crédibles: leur légitimité provenant de la démarche qui mène à leur nomination au conseil et leur crédibilité reposant sur une expérience pertinente et une expertise appropriée aux enjeux de l'établissement ainsi que sur leur réputation d'intégrité. Ces propositions du Groupe de travail ont fait sursauter certaines parties prenantes, habituées à des conseils d'administration servant plutôt de forums pour des échanges d'information et de lieu d'arbitrage entre les intérêts de différents groupes de pression.

Du côté de l'UQAM

Or, tentant de comprendre pourquoi le conseil d'administration (CA) de l'UQAM n'était pas intervenu plus tôt et plus énergique-

ment, le vérificateur général invoque la composition du conseil de l'UQAM: il note que, sur les 16 membres du conseil de l'UQAM, trois proviennent de la direction, trois représentent les professeurs, deux représentent les étudiants, un représente les chargés de cours, un provient des cégeps, un représente les diplômés et finalement cinq membres représentent les milieux social, culturel, des affaires et du travail.

Donc, constate le VG, «plus de la moitié des administrateurs sont des acteurs quotidiens dans la vie de cet établissement... Se considèrent-ils comme des administrateurs chargés de défendre les grands enjeux de l'université [...] au risque de déplaire au recteur?» (art. 250); de plus, «de nombreux observateurs peuvent assister aux séances du conseil et ils sont aussi des acteurs de cette université» (art. 251). Certains membres du conseil de l'UQAM ont fait part de la difficulté à exercer leurs fonctions, allant même jusqu'à dire que, «s'ils avaient voulu s'opposer aux projets de l'UQAM, il leur aurait fallu être prêts à quitter leurs fonctions» (art. 248).

Dans ce contexte, les membres externes, minoritaires et entourés de cadres de l'établissement, peuvent-ils vraiment agir en grands

Certains membres du conseil de l'UQAM

ont fait part de la difficulté à exercer leurs fonctions, allant même jusqu'à dire que, «s'ils avaient voulu s'opposer aux projets de l'UQAM, il leur aurait fallu être prêts à quitter leurs fonctions» (art. 248)

décideurs de la même façon que les membres d'un conseil d'administration, ou seulement agir comme des conseillers qui puissent dans leur expérience personnelle pour en faire profiter les autres administrateurs (art. 251)?

Trop d'ambiguïtés

Il faut éliminer ces ambiguïtés dans la gouvernance de nos établissements publics. Un conseil d'administration digne de ce nom doit être l'autorité décisionnelle ultime pour l'établissement. Cette autorité doit être portée par des administrateurs qui, majoritairement, n'ont d'autre intérêt que la réalisation de la mission de l'établissement de la façon la plus efficace pour l'ensemble des personnes concernées.

Les séances du conseil ne doivent pas servir de lieu de partage de l'information avec la communauté dans son ensemble (plusieurs autres tribunes sont disponibles à cette fin), ni de lieu de promotion d'intérêts divergents. Sans ce caractère essentiel, le conseil d'administration devient en fait et en pratique une vague comité consultatif sans grande prise sur le fonctionnement de l'organisation.

Saine gouvernance

Le rapport du VG souligne que «la nomination du recteur de l'université découle d'une recommanda-

tion du CA au gouvernement. Dans les faits, le nom suggéré par le CA vient d'un vote qui se tient dans la communauté universitaire... Ce processus donne une légitimité au recteur nommé par le gouvernement et influence les balises de sa relation avec les administrateurs» (art. 252).

Il ne fait aucun doute que le choix du premier dirigeant doit incomber au conseil d'administration, au terme d'une démarche qui assure la légitimité et la crédibilité du dirigeant choisi. Si on ne respecte pas ce principe, le premier dirigeant, choisi ou élu selon d'autres démarches et par d'autres instances, ne verra jamais ce conseil d'administration comme son supérieur à qui il doit rendre des comptes. En fait, dans de tels cas, le conseil, encore une fois, est infirme, handicapé par l'absence d'un levier puissant de son autorité.

Légitimité et crédibilité

Le rapport du Groupe de travail sur la gouvernance des universités propose (principes 4 et 9) que le choix du premier dirigeant soit la responsabilité du conseil selon une démarche ayant trois objectifs: a) choisir le (la) meilleur(e) candidat(e); b) s'assurer que des candidatures internes et externes soient possibles et pleinement considérées; c) traiter toutes les candidatures avec respect, en assurant la confidentialité appropriée.

Le rapport, en son principe 11, stipule que la personne choisie doit être perçue comme légitime pour occuper le poste, autant par la communauté universitaire que par les membres du conseil d'administration; que cette personne doit être hautement crédible, c'est-à-dire avoir le type d'expertise et d'expérience nécessaires pour relever les défis et les enjeux avec lesquels l'établissement devra composer au cours des prochaines années. La définition de ces défis et enjeux serait le résultat d'une large consultation auprès de la communauté universitaire.

Choix d'un dirigeant

Le rapport du VG souligne trois aspects problématiques du choix du premier dirigeant de l'université: la démarche menant à son choix, la place et l'impact d'un vote par l'ensemble de la communauté et enfin le rôle du CA dans le choix du recteur. Le VG souligne la complexité de la relation entre le premier dirigeant et le conseil lorsque ce dernier est absent du processus de choix et de nomination du recteur: il ne sera jamais facile pour un conseil de composer avec un dirigeant qu'il perçoit comme lui ayant été imposé (par une autre instance ou par un vote), et vice-versa.

Le rapport du vérificateur général laisse penser que, dans le choix du recteur de l'UQAM, le rôle du conseil s'est limité à transmettre le résultat du vote au gouvernement du Québec. Il note également qu'il revient au

président de l'UQ (Université du Québec), et non au CA, d'évaluer le rendement du recteur de cette université une fois par année (art. 252).

Plan stratégique

Le vérificateur général souligne à juste titre l'importance d'un plan stratégique pour diriger et gouverner un établissement universitaire. Un plan stratégique rend explicites les objectifs de l'établissement, situe les projets dans un cadre général, établit les priorités et les échéanciers de réalisation, détermine les ressources nécessaires et exige des comptes rendus et des suivis bien précis.

Le VG déplore l'absence d'un plan stratégique «définissant clairement les objectifs de l'établissement» (art. 216); «sans plan stratégique ni plan immobilier approuvés par le CA, la sélection des projets a été faite au gré des occasions» (art. 217) et «en conséquence le CA a été souvent informé à la pièce, sans présentation globale» (art. 240).

Dans son rapport sur la gouvernance des universités, le Groupe de travail souligne, et en fait son principe 4, que l'une des responsabilités du conseil d'administration est de s'assurer que le dirigeant formule et met en place une démarche participative de développement et de définition de la stratégie, de faire l'examen du plan stratégique proposé par le dirigeant, d'en approuver le contenu ainsi que les mesures de succès.

En donnant son approbation au plan stratégique proposé par la direction, le conseil exprime son appui au recteur, mais il s'engage également envers des objectifs précis et publics pour l'établissement au cours des prochaines années. En insistant sur que ce plan soit assorti de mesures de succès, le conseil s'assure qu'il pourra suivre les progrès dans la réalisation du plan.

Un examen nécessaire

Les événements survenus à l'UQAM, tels que documentés dans le rapport du vérificateur général du Québec, jettent un éclairage cru sur des failles importantes dans la gouvernance de cet établissement. Nous avons relevé certaines leçons de ce fiasco, les plus porteuses selon nous, que nous avons rapprochées des recommandations du Groupe de travail sur la gouvernance des universités mis sur pied à l'automne 2007 par l'IGOPP.

Nous sommes d'avis que toutes les universités, ainsi que beaucoup d'autres organismes du secteur public, devraient faire un examen de leurs pratiques de gouvernance et les mettre en rapport avec des principes de saine gouvernance, comme ceux proposés dans le rapport du Groupe de travail.

Toute organisation dont la gouvernance est inadéquate devient exposée à quelque défaillance grave. Cette défaillance prendra des formes différentes, surprenantes, inédites d'une organisation à l'autre. Seule une gouvernance vigilante permet d'en diminuer le risque et d'en atténuer les conséquences.



Québec au temps du scorbut

Tranches de vie des Québécois sous l'Ancien Régime, histoires cocasses ou troublantes, mémoires retrouvées d'une communauté agrippée à son cap Diamant entre dangers, plaisirs quotidiens et cohabitation avec des Amérindiens envahis. En l'honneur du 400^e anniversaire de la capitale, *Le Devoir* publie cet été une série de chroniques compilées par l'archiviste historien Pierre-Georges Roy. Elles sont tirées de deux imposants volumes intitulés *La Ville de Québec sous le régime français (1930)*, Publications du gouvernement du Québec).

Le théâtre du berceau de la colonie

Le colon normand ou picard n'aurait rien voulu sacrifier de ce qu'il était possible de conserver des coutumes de la France susceptibles de donner du charme à l'existence et d'embellir la vie. Dans les courts intervalles de son histoire, que la guerre ne désolait point, le Canada offre le tableau d'une société de relations agréables, où se pratique l'hospitalité la plus large, avec une extrême courtoisie pour les étrangers... Le jésuite Charlevoix écrit à la duchesse de Lesdiguières que «les Canadiens ne perdent aucune occasion de s'amuser». Leur tempérament élastique résiste à toutes les causes de tristesse et la gaieté suit le cours des bois jusqu'aux profondeurs des forêts, auxquelles il apprend ces gais refrains qui, survivant aux générations successives, égaient encore nos réunions de famille et retentissent, comme un joyeux écho du passé, dans les fêtes qui font tressaillir notre patriotisme.

Une des formes de plaisir les plus chères à la France, une de ses joies favorites, c'est le théâtre; et voilà pourquoi on le trouve installé au Canada, sinon en permanence, du moins par occasions, dès le berceau de la colonie.

Il n'y a encore ni scène proprement dite, ni acteurs de profession. Ce sont les principaux citoyens, les hommes de négoce, les employés publics, les militaires, surtout, qui, dans leurs moments de loisir, s'exercent à jouer les rôles; ils s'en acquittent souvent à merveille. Les spectacles se donnent dans le principal hôtel de la colonie naissante, «au magasin», c'est-à-dire à la maison des Cent-Associés, les seigneurs du pays, au Palais-Royal de la capitale; l'élite de la société canadienne s'y donne rendez-vous; les jeunes gens du collège, les élèves des ursulines y accompagnent leurs parents: on y admet même les principaux chefs sauvages, qui raffolent de ces spectacles, afin de les attacher à la civilisation et aux mœurs françaises.

Dès 1646, alors qu'il n'y a encore à Québec qu'une poignée d'habitants, il est fait mention d'une de ces représentations dramatiques; et sait-on quelle pièce l'on s'avise de jouer, sur cette plage lointaine et presque déserte de la Nouvelle-France? *Le Cid*, de Corneille! Ces Français ne doutent de rien.

«Le dernier jour de l'an», écrit le père Jérôme Lalemant dans le *Journal des Jésuites*, «on représenta une action, dans le magasin, du Cid. Nos Pères y assistaient, pour la considération de M. le gouverneur (Montmagny), qui y avait de l'affection et les sauvages aussi, savoir, les PP De Quen, Lalemant (Gabriel) et de Frélat. Le tout se passa bien, et n'y eut rien qui pût mal édifier. Je priai M. le gouverneur de m'en exempter.»

Les jésuites pouvaient difficilement s'abstenir d'assister à la soirée du 31 décembre 1646, car ils habitaient encore, à cette époque, une partie de l'édifice même, la maison des Cent-Associés, où se jouait la pièce. Ils protestèrent cependant, par leur absence, contre un autre spectacle qui eut lieu au même endroit quelques semaines plus tard, parce que la pièce, cette fois, était mêlée de danses. Je cite encore leur *Journal*:

«Le 27 février (1647), il y eut un ballet au magasin: c'était le mercredi gras. Pas un de nos Pères ni de nos Frères n'y assista, ni aussi des filles de l'Hôpital et des Ursulines, sauf la petite Marsollet.»

Le *Journal des Jésuites* continue à mentionner quelques-unes des soirées dramatiques qui avaient lieu de temps en temps à Québec:

«Le 4 décembre (1651), se représenta la tragédie d'Héraclius, de Corneille.»

«Le 16 avril (1652), se représenta la tragédie du Cid, de Corneille.»

Plus tard, à l'arrivée de M. d'Argenson, c'est chez les jésuites même, et par les élèves de leur collège, que se joue une pièce, probablement la première pièce canadienne; le spectacle a lieu en plein air, dans le jardin du collège.

L'année suivante, une réception du même genre est donnée à M^e de Laval, mais dans la chapelle du collège, peut-être parce que le mauvais temps ne permit pas de la donner en plein air.

«Le 3 août (1659), fut représentée dans notre chapelle de Québec l'action en l'honneur de M. l'évêque de Pétrée. Tout alla bien.»

Source: l'abbé Auguste Gosselin, *Un épisode de l'histoire du théâtre au Canada*.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Mungier (responsable du site Internet), Emilie Follé-Bolin, Vincent Cauchy (communis internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Roux-Saucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricatures), Diane Pécourt (responsable des pages thématiques), Martin Ducloux, Michèle Maleskiand et Christine Dumazet (correcteurs), Jacques Gosselin et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle: Michel Bélier (théâtre et culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture), à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Emilie Parent Bouchard, Etienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction), La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Olivier Spécil (Québec), Monique Bhérrer (Ottawa), LA PUBLICITÉ: Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Julie Chretien (directrice adjointe), Marlène Côté, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebail, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida, INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion), L'ADMINISTRATION: Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Beliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

LES ACTUALITÉS

TRÉSORS

SUIVE DE LA PAGE 1

Elle a d'ailleurs reçu récemment le prestigieux Prix pour services insignes de la fonction publique du Canada.

Après qu'elle a piloté les délégations canadiennes aux sessions annuelles du Comité du patrimoine mondial et fait inscrire Lunenburg, le Vieux-Québec et le canal Rideau dans le club sélect des sites protégés par l'UNESCO, les arcanes complexes de la diplomatie internationale n'ont plus de secret pour Christina Cameron.

Car n'est pas inscrit qui veut au panthéon des 851 sites déclarés éléments du Patrimoine de l'humanité par l'UNESCO. Tout un ballet diplomatique s'est enclenché dans la foulée du rapport des experts de l'Institut international des monuments et sites (ICOMOS) et de l'Union pour la conservation de la nature (UCN), qui recommandent les nouveaux sites à inscrire sur la liste des lieux à préserver. «Il y a en ce moment un intense lobby qui s'amorce auprès des États membres par les gouvernements qui veulent que notre comité tranche en leur faveur», explique Mme Cameron.

Une notion en évolution

Depuis sa création en 1972, la Convention sur le patrimoine mondial s'est surtout affairée à protéger des sites archéologiques et culturels majeurs, des réserves naturelles, des monuments et sites, tous considérés comme des legs pour l'humanité. Or la notion de patrimoine est en voie de changer, soutient Mme Cameron. A l'heure actuelle, la pression démographique et la demande croissante de matières premières sont les premières menaces qui planent sur les sites protégés, sans compter le réchauffement climatique qui a des impacts sur plusieurs écosystèmes fragiles du globe.

Le concept de patrimoine s'étend aujourd'hui à des quartiers entiers, voire à des paysages et à des points de vue. D'ailleurs, la délicate question des perspectives à protéger et des horizons exceptionnels sera un des points importants inscrits au menu de la prochaine réunion du comité du Patrimoine mondial.

Selon Mme Cameron, à Vilnius, Tallinn et Riga, des capitales de la région balte qui fourmillent de merveilles architecturales, l'essor économique exerce de plus en plus de pressions sur les quartiers protégés. Même le profil du Vieux-Saint-Petersbourg risque d'être altéré par des projets de grattage caressés par GazProm, le géant soviétique du gaz, souligne Mme Cameron.

Le Comité du patrimoine mondial est à ce point sensible à ces nouvelles pressions qu'il se prononcera, à la réunion de juillet, sur le retrait de la ville de Dresde de la liste des sites protégés par l'UNESCO, en raison du feu vert donné à la construction d'un pont enjambant la vallée de l'Elbe.

Sur plus de 18 kilomètres, cette vallée est considérée comme un paysage culturel exceptionnel regroupant palais, maisons bourgeoises, cultures en terrasses et plusieurs exemples de l'architecture industrielle représentative des XVIII^e et XIX^e siècles. Opposé à toute construction en hauteur sur ce site bucolique où ondoie l'Elbe dans un décor baroque, le WHF a plutôt proposé aux autorités allemandes d'envisager un tunnel. Sans succès.

Un état de la situation

Cela dit, le comité ne veut pas pour autant mettre les villes sous cloche et en faire des musées à ciel ouvert. Ainsi, à Vienne, un projet majeur de tours en hauteur aux portes de la vieille ville a été revu en faveur de constructions plus modestes. Idem au lac Baïkal, où le géant GazProm et le gouvernement Poutine ont accepté de détourner le trajet d'un important pipeline pour préserver un paysage exceptionnel. «Il y a moyen de concilier le développement de tours avec le visage d'une ville, c'est le cas à Londres et même ici, à Vancouver. Le patrimoine ne doit pas prendre toute la place, il doit laisser place au bien-être des populations», croit la présidente du comité.

En plus du retrait potentiel de la ville de Dresde, un état de la situation des 30 sites figurant sur la courte liste des lieux en péril sera aussi dressé au sommet de Québec. Parmi ces cas critiques figurent cinq parcs naturels du Congo, inscrits au Patrimoine mondial depuis les années 90, où la guerre civile et le braconnage achèvent de décimer les derniers gorilles des montagnes. «Les armées s'installent dans les parcs, tuent les bêtes et vendent la viande de gorille. Ce sont parmi les sites les plus vulnérables au monde», affirme Mme Cameron.

Les îles Galápagos, inscrites l'an dernier sur la liste des sites en péril, voient aussi leur écosystème unique au monde menacé par l'industrie touristique, l'introduction de chèvres qui dévorent la flore locale et l'extraction minière. La ville de Samarra, en Irak (inscrite en 2007), et le minaret de Djam, en Afghanistan (inscrit en 2002), trônent au haut de la liste des sites les plus vulnérables, ajoute-t-elle.

Même si le pouvoir du WHF est clairement limité par le libellé de la Convention de 1972, qui protège farouchement la souveraineté des États, le comité directeur dispose de quelques poignées pour punir les délinquants.

Le classement d'un lieu sur la liste des sites en péril, ou son retrait, a un impact certain sur les pouvoirs publics. Ainsi, le gouvernement américain a récemment investi plus d'un milliard de dollars pour revampir le parc des Everglades, après que le comité l'eût inscrit sur sa liste des sites en danger.

Pour la première fois de son histoire, le comité a biffé, l'an dernier, de sa liste du patrimoine mondial une aire naturelle située dans le sultanat d'Oman, destinée à la protection d'une rare espèce d'oryx du désert. Le sultan Qabous bin Said Al Said, resté sourd aux mises en garde du comité, avait décidé de sacrifier une partie du site réservé aux gazelles pour y faire l'extraction du pétrole.

«La faiblesse de la convention, c'est qu'elle n'a qu'un pouvoir moral et non obligatoire. Mais la plupart des États font des efforts énormes pour protéger des sites culturels et naturels exceptionnels, même s'ils n'ont pas tous les fonds pour le faire», affirme la directrice du comité, dont le mandat prend fin en juillet.

Des jeux de couilles intenses sont donc à prévoir à Québec, où l'on débattrait du sort d'un site de l'antique Jérusalem que la Jordanie a fait inscrire au patrimoine de l'humanité en 1982. L'État juif projette d'y construire un escalier pour accéder à un lieu de culte. Bref, terrain miné en vue. Idem pour un site kosovar qu'on veut protéger, au moment où le gouvernement nouvellement élu, contesté par la Serbie, n'a pas encore obtenu la reconnaissance des Nations unies.

«À tous les niveaux, la politique se retrouve dans nos pattes. Car ce n'est pas l'opinion des experts qui prime. Ce sont les politiques qui, au bout du compte, doivent décider de s'entendre pour préserver un site», conclut Mme Cameron.

ZIMBABWE

SUIVE DE LA PAGE 1

Mais si Robert Mugabe recueille plus de deux millions de suffrages, Morgan Tsvangirai, chef du Mouvement pour le changement démocratique (MDC) arrivé en tête du premier tour, en réunit 233 000 sur son nom. Il s'était pourtant retiré de la course une semaine auparavant dans l'espoir que cesse ainsi la répression de l'opposition, qui a fait plus de 80 morts et 200 000 réfugiés, selon des organisations de défense des droits de l'homme.

Et sur les 131 000 bulletins rendus nuls, une bonne partie pourraient avoir été sciemment sabotés par des électeurs n'osant pas rester chez eux ou voter pour M. Tsvangirai. A Bulawayo, par exemple, la deuxième ville du pays et un bastion de l'opposition, Robert Mugabe a recueilli 21 127 suffrages et Morgan Tsvangirai, 13 291, avec 9166 bulletins invalidés.

Farce complète

Dès l'annonce officielle du maintien au pouvoir de Mugabe, le MDC de M. Tsvangirai a rejeté les résultats du scrutin, évoquant «une farce complète et un acte de désespoir». Sans exclure totalement des discussions, le porte-parole du parti, Nelson Chamisa, a estimé «très difficile de faire confiance» au président. Morgan Tsvangirai avait appelé vendredi la communauté internationale à déclarer illégitime l'issue du scrutin. Le G8 a annoncé qu'il le ferait, mais le Conseil de sécurité de l'ONU a échoué à s'entendre sur ce point, tandis que l'Afrique ne s'est pas prononcée.

Anticipant une absence de réaction du continent, qu'il a plusieurs fois imploré d'agir, M. Tsvangirai a mis l'accent hier sur des négociations qu'il souhaite mener pour une période de transition. «Il n'est pas inconcevable qu'un arrangement puisse voir le jour», a-t-il dit. Selon lui, le dialogue est la seule issue possible à la crise. «Cette investiture n'a aucun sens. Le monde l'a dit, le Zimbabwe l'a dit. Il se ment à lui-même», a-t-il laissé tomber lors d'un entretien à Associated Press Television News. «Je pense que la

réalité s'est imposée à toutes les élites de la ZANU-PF [au pouvoir], a-t-il poursuivi. S'ils ne négocient pas avec le MDC, c'est l'impasse.»

Le chef des observateurs de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), Marcos Barria, a également adressé des messages à MM. Mugabe et Tsvangirai, selon son porte-parole. Il aurait salué les signes d'ouverture finalement donnés par le président Mugabe et appelé le leader du MDC à prendre en considération «toutes les possibilités de résoudre les problèmes du Zimbabwe». Reste à savoir si Robert Mugabe veut réellement ouvrir le dialogue, et sur quelles bases.

La mission d'observateurs du Parlement panafricain (PAP) a par ailleurs dénoncé hier un scrutin «ni libre ni équitable», estimant «difficile de nier les allégations de violences orchestrées par l'État». Aucun observateur occidental n'a été accrédité pour le scrutin. Des équipes de la SADC et de l'Union africaine (UA) étaient toutefois présentes. Compte tenu des «violences politiques» qui ont marqué l'entre-deux tours, l'équipe d'observateurs de la SADC a jugé hier que le résultat de «l'élection ne reflète pas la volonté du peuple du Zimbabwe», selon ce qu'a déclaré M. Barria, dans un communiqué.

Si le PAP avait déjà dénoncé les actes de violence dans l'entre-deux tours, l'Union africaine (UA) est restée très prudente. Le sommet de l'UA tenu à Charm el-Cheikh, en Égypte, devait d'ailleurs s'ouvrir aujourd'hui sous forte pression, en présence d'un Robert Mugabe intronisé. Le Conseil de paix et sécurité de l'UA, chargé de la prévention des conflits, a déjà discuté hier de l'attitude à adopter vis-à-vis de l'ancien héros de la lutte contre la suprématie blanche. Il s'est toutefois abstenu de toute déclaration sur cette situation, qui plonge l'organisation dans l'embarras.

Le premier ministre kényan, Raila Odinga, a de nouveau appelé l'UA à envoyer des troupes au Zimbabwe, qualifiant le président Mugabe de «honte pour l'Afrique». Et Londres a pressé les pays africains de «tout faire» pour évincer M. Mugabe du pouvoir. Mais le président sud-africain, Thabo Mbeki, médiateur régional au Zimbabwe, presse ses pairs d'enterrer la réélection afin de préserver les possibilités de négociation, selon l'opposition

zimbabwéenne. M. Mbeki s'est toujours gardé de prendre position publiquement. Cette attitude lui a valu les remerciements de M. Mugabe, louant ses «efforts infatigables visant à promouvoir l'harmonie et la paix au Zimbabwe».

En tout état de cause, soulignaient des analystes, le nouveau mandat arraché par la force aux Zimbabwéens est loin de garantir la pérennité du futur gouvernement. M. Mugabe va devoir naviguer au plus près entre les faucons du régime prêts à tout pour maintenir leur prise sur le pouvoir, l'opposition majoritaire à la Chambre des députés et la pression de l'Afrique. L'Union européenne et les États-Unis ont aussi condamné la tenue de ce simulacre d'élection, ces derniers appelant à l'adoption de sanctions sévères contre le régime de Harare.

Sanctions canadiennes

Réagissant à l'investiture de Mugabe, le Canada a annoncé hier des mesures destinées à restreindre «considérablement» ses relations avec le gouvernement du Zimbabwe, en condamnant vivement l'élection «illégitime» de son président. Ottawa a décidé d'imposer immédiatement des restrictions sur les déplacements, le travail ou les études au Canada de hauts représentants du gouvernement, des autorités militaires ou policières du Zimbabwe ainsi que de leurs familles, a indiqué le ministère des Affaires étrangères, David Emerson. Le gouvernement interdit également aux avions immatriculés au Zimbabwe de survoler le Canada ou d'y atterrir.

Les résultats de cette élection «ne sauraient être considérés comme crédibles, car ils ne satisfont à aucune norme démocratique raisonnable. Cette élection est illégitime et le gouvernement du Canada n'en acceptera pas le résultat», a déclaré M. Emerson. Cette démarche constitue un «message de solidarité avec la population du Zimbabwe et exprime notre rejet des actions d'un régime illégitime et désespéré», a précisé le ministère dans un communiqué.

Le Devoir
D'après l'Agence France-Presse, Associated Press et Reuters

ESPAGNE

SUIVE DE LA PAGE 1

du président de l'Union européenne de football, Michel Platini, le même qui, en leader des Bleus, les avait privés d'un titre lorsque la France leur avait ravi la finale en 1984.

La Roja partait pourtant handicapée, privée de son attaquant David Villa, meilleur buteur du tournoi avec quatre réalisations, blessé au proverbial ischio-jambier. Il appartenait dès lors au jeune prodige de 24 ans de Liverpool, Fernando Torres, de prendre les choses en mains (façon de parler). Annoncé comme l'une des têtes d'affiche de l'Euro, Torres s'était fait relativement discret depuis le début du tournoi. Ses défenseurs arguaient qu'il s'effaçait plutôt pour mieux servir l'efficace collectif espagnol. En tout cas, hier, il a jailli, et au moment propice.

Des experts ont raconté que le premier but de cette finale allait être crucial. C'est très très vrai lorsqu'un match se termine 1-0. Et Torres s'est chargé de se faire le livreur de marchandise. Déjà, après un premier quart d'heure de jeu dominé par l'Allemagne, qui contrôlait le ballon, les Espagnols avaient soudain relevé la tête et lancé l'attaque. À la 22^e minute, Torres

dépassait en impulsion un défenseur adverse et parvenait à rediriger de la tête un centre de Sergio Ramos, mais le ballon a abouti sur le poteau à la droite du gardien allemand, Jens Lehmann.

Mais, à la 33^e, «El Niño» se reprenait, pour de bon et de fort jolie façon. Le milieu de terrain Xavi Hernández, dans l'axe mais éloigné du filet, repère son coéquipier légèrement décalé sur la droite et lui envoie la passe. Torres est étroitement marqué par Philip Lahm, qui semble avoir une enjambée d'avance sur lui. Mais Torres bat le défenseur de vitesse et arrive de justesse premier au ballon. Ayant flairé le danger, Lehmann quitte sa cage et fond sur Torres à l'entrée de la zone de réparation. Il arrive trop tard et n'a d'autre possibilité que de se jeter au sol en espérant que le ballon le touche. Mais Torres parvient à soulever la balle par-dessus le gardien et celle-ci roule jusque dans le petit filet côté gauche. Cela devait suffire à coiffer l'Espagne du titre de reine du soccer européen.

Les Allemands, de leur côté, n'ont jamais abandonné, mais ils ont manqué de ressources lorsque venait le temps de compléter leurs actions en attaque, et Casillas a rarement été véritablement inquiété (quatre tirs seulement, contre 14 à l'autre bout). Le capitaine de la Nationalmannschaft, Michael Ballack, brillant jusque-là dans le tournoi mais qui représentait un cas

douteux avant la rencontre en raison d'une blessure à un mollet, a connu un match difficile, coupé au visage par un coup de tête accidentel et saignant abondamment. Il a dû quitter la rencontre pendant quelques minutes, avant de revenir. Des critiques à son endroit et à l'endroit de l'ensemble de la sélection pourraient ressurgir, à la lumière du fait que l'Allemagne, bien que finaliste à la Coupe du monde de 2002 et à cet Euro, n'a rien gagné depuis l'Euro 1996.

Les Espagnols, eux, désireux de clouer définitivement le cerceau, ont continué de presser objectivement jusqu'à la fin, mais Lehmann, lui aussi objet de reproches épiques, a gardé son équipe dans la partie avec quelques beaux arrêts. Cela, toutefois, ne devait pas suffire.

Quant au controversé Luis Aragones, qui aura 70 ans le mois prochain, il s'agissait de son dernier match aux rênes de la sélection espagnole. Il s'en va, a-t-il raconté, «parce que personne ne m'a demandé de rester». Il part évidemment en pleine gloire, ayant pris le pari audacieux de constituer une équipe jeune, qu'il n'aurait cependant pas la chance de guider vers la Coupe du monde de 2010.

Mais si celui qui perd tombe dans l'oubli, lui et les siens resteront longtemps dans les mémoires.

Le Devoir

BROUAGE

SUIVE DE LA PAGE 1

Champlain, entre les soldats du roi, les pêcheurs et les aventuriers.

Et pourtant, Brouage est aujourd'hui à trois kilomètres de la mer! Comment imaginer que le petit canal qui serpente hors des remparts a pu accueillir jusqu'à 400 navires en même temps? Des navires qui repartaient chargés de sel vers toutes les capitales du monde connu. Les pilotes pouvaient même hisser les voiles à marée basse tant l'estuaire était profond. Après avoir été la place forte catholique destinée à combattre sa rivale protestante de La Rochelle, Brouage s'est progressivement ensablé, à cause notamment de la vingtaine de barges remplies de sable et de pierre qu'y ont coulé les Rochelais en 1586.

Champlain aurait alors eu autour de six ou dix ans, selon les estimations faites par les historiens, qui n'ont jamais retrouvé son extrait de naissance. «Mais il ne faut pas de doute que Champlain vécut dans un milieu de marins et qu'il vit partir de nombreux navires vers Terre-Neuve», dit Marc Séguin, professeur honoraire d'histoire. Il a vécu la vie normale d'un jeune homme de la côte. Son oncle, Guillaume Allène dit le «Provençal», était un habitué de l'Atlantique Nord. Séguin a étudié les registres des notaires de Bordeaux et de La Rochelle. Il a recensé 150 départs en 30 ans. «Mais il y en a eu beaucoup plus», dit-il. Champlain dira lui-même que c'est sa formation à Brouage qui l'a mené vers le Nouveau Monde.

On a longtemps raconté que sa maison s'élevait sur un terrain de Brouage qui accueillait autrefois des steles érigées en son honneur. Aujourd'hui, un musée un peu clinquant, bourré d'écrans plasma, a remplacé les steles. L'examen du cadastre de la ville a montré que ce lieu n'avait rien à voir avec Champlain. Les trois maisons qui ont appartenu à sa famille se situaient plutôt de l'autre côté du village. On n'a des traces de ces maisons que parce que Champlain les a vendues lors d'un de ses séjours en France avant de repartir pour Québec. Certains verront dans cette vente la volonté de rompre avec son pays d'origine pour faire de la Nouvelle-France sa véritable patrie.

C'est la petite église de Brouage qui témoigne le mieux du véritable culte que voue Brouage à son héros. Animé jusque dans les années 80 par le père Maxime Le Grelle, le lieu a vu défiler presque tout ce que le Québec compte de représentants officiels. Le dernier en date se nomme Jean Charest. C'était en mai dernier. Parmi ses illustres prédécesseurs, on trouve Henri Bourassa. Sur le mur, une longue citation du fondateur du Devoir explique que «c'est à Dieu, à Dieu seul» qu'il faut rendre grâce pour le «miracle de la survivance canadienne-française». Rien de surprenant qu'un grand dévot comme Bourassa soit à l'honneur dans cette ancienne capitale catholique destinée à faire contrepoids à La Rochelle la protestante.

Pour Marc Séguin, c'est peut-être aussi à Brouage que Champlain a appris à ne pas trop faire de cas de la reli-

gion. Il cite le cas de Guillaume Gousset, un marchand qui vivait du sel et qui fut poursuivi pour ses opinions religieuses. «Il avait compris que son intérêt n'était pas d'aller au bûcher. La Saint-Onge est une patrie de libres-penseurs où l'on a appris à ne pas trop s'en faire avec la religion. C'est pour cela qu'elle a été le foyer des radicaux socialistes après la Révolution.»

Une formation exceptionnelle

L'historien qui s'est le plus attaché aux années de formation de Champlain est Jean Glénisson. A 87 ans, le médiéviste réputé s'est retiré dans sa belle propriété de Jonzac, entre Bordeaux et La Rochelle. Il montre à tous ses visiteurs l'erable qu'il a planté sur son terrain il y a 25 ans. «Je l'ai ramené en cachette dans mes bagages de Sainte-Émède-de-l'Énergie, avoue-t-il. J'étais peut-être hors-la-loi. Qui sait?»

Glénisson n'a pas élucidé le mystère de la naissance de Champlain, mais il soutient que le marin a reçu une formation exceptionnelle. «Le jeune Champlain a reçu une éducation de haut niveau», dit-il. Il a fait des études avancées telle qu'en faisaient les gens de la marine à cette époque. Il se peut même qu'il ait reçu la formation d'un jeune noble, ce qu'il n'était pourtant pas. Glénisson juge que Champlain a probablement fréquenté une académie près de Brouage. Il s'agit peut-être de celle que mentionne son collègue Emmanuel Le Roy Ladurie dans un de ses livres (*Le Voyage de Thomas Platter, Fayard 2000*) et qu'il qualifie d'«académie spéciale». On y donnait «entraînement et enseignement aux jeunes gens de la noblesse et à d'autres seigneurs bien nés pour toutes espèces d'exercices et de jeux cavaliers». Champlain y aurait appris les sciences aussi bien que l'art militaire, même s'il n'était pas noble mais probablement issu d'une famille aisée, estime Glénisson.

Champlain aurait aussi appris son métier auprès du sieur Du Carlo, un ingénieur et un cartographe qui a vécu à Brouage, où il a laissé des plans et des projets de fortification. Contrairement à tous ses associés, comme Dugua de Monts, Chauvin et Dupont-Gravé, Champlain est à la fois un marin, un diplomate, un cartographe, un écrivain et un ethnologue. Pour Séguin et Glénisson, Champlain dépasse d'une tête au moins tous ses rivaux. Glénisson voit dans le découvreur de Québec le précurseur d'une longue tradition d'hommes qui se sont mis au service de la France et de son prestige. Pour Glénisson, le premier voyage de Champlain avec son oncle, qui le mena de Cadix aux colonies espagnoles de l'Amérique du Sud, fut déterminant. Champlain explore alors des terres nouvelles, mais aussi ennemies et normalement interdites aux Français. «Il en tire son premier livre, Des Sauvages, mais il en a probablement fait une relation secrète au roi», dit Glénisson. Ces questions étaient d'une grande importance stratégique. L'historien n'hésite pas à prononcer le mot «espion».

C'est dans cette éducation inspirée de l'esprit des Lumières que Glénisson voit les racines de la grande ouverture de Champlain à l'égard des Amérindiens. «Les Espagnols pratiquaient une colonisation très dure, alors que les

Français avaient pour objectif d'en faire des égaux. Cette idée est apparue très tôt en France. Un esclave qui touchait le sol français devenait libre. Champlain a déjà un esprit universaliste.» Dès les débuts, on trouve dans l'attitude de Champlain, qui noue des alliances politiques avec les peuples autochtones, l'esprit qui mènera en 1701 à la Grande Paix de Montréal. C'est aussi l'opinion de Marc Séguin. «C'est la manie des Français de faire des autres des Français». Surtout quand ils sont peu nombreux sur un immense territoire, ajouteront certains.

Tout se joue à Paris

Glénisson est convaincu que, sans ces talents de diplomate et d'homme d'État, Champlain n'aurait jamais sauvé la colonie. Pour l'historien, le sort de la Nouvelle-France s'est joué plus souvent à Paris qu'à Québec. «Entre 1603 et sa mort en 1635, il passe 11 ans en France. À chaque fois qu'il revient, il salue la colonie. Il manœuvre comme un politicien. C'est lui qui recrute les vice-rois qui se succéderont.» Champlain et Dugua de Monts ont fort à faire pour convaincre la cour, où le surintendant des Finances, Sully, juge leur aventure «à grand charge et de peu d'utilité». Elle serait même trop éloignée «à la cervelle des Français». En 1629, après la prise de Québec par les frères Kirke (malgré le traité de Suze qui met fin au conflit franco-anglais), c'est lui qui alerte l'ambassade de la France à Londres et force la restitution de la colonie. Champlain va même jusqu'à insister dans ses récits sur la faune canadienne, dit Glénisson. Pourquoi tant de détails qui peuvent paraître inutiles? «Il sait que le roi est un passionné de chasse!»

Régulièrement, la mémoire du Canada est ranimée en France par les récits de Champlain, dit Glénisson. «S'il n'avait pas été là, elle se serait perdue. Champlain est un intellectuel incomparable, sans aucun rapport avec Pierre Dugua de Monts, qui finance ses entreprises. Séguin recherche: «Champlain ne se compare à personne sur le plan intellectuel. Il a trouvé tous les points sur lesquels il fallait appuyer pour réussir. Il avait une idée personnelle de ce que devait être la colonie.»

Sur la route du village natal de Champlain, à quelques kilomètres, se trouve la belle église de Saint-Just-Luzac, d'un gothique flamboyant. Dans l'entrée près des escaliers, on peut encore déchiffrer les graffitis des marins qui dessinaient les navires qui circulaient autour de Brouage à l'époque de la naissance de Champlain. Mais le règne de Brouage sera court. La ville ne survivra guère à son héros. Dès 1665, Vauban choisit Rochefort pour accueillir un arsenal. Brouage va progressivement s'ensabler et devenir le tombeau de la mémoire de Champlain. Entre le café Champlain, le square du Nouveau-Bunswick et la rue de Québec, les belles échauguettes qui rythment les remparts règnent sur une ville morte. Une ville devenue au fond le plus grand monument à la mémoire du fondateur de l'Amérique française.

Correspondant du Devoir à Paris

Mercredi: Le rival protestant de Royan

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Impartimex Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Québec, H3S 1R6. Directeur général: Jean-François Gauthier. Directeur de la publication: Jean-François Gauthier. Directeur de la distribution: Jean-François Gauthier. Directeur de la vente: Jean-François Gauthier. Directeur de la publicité: Jean-François Gauthier. Directeur de la circulation: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion: Jean-François Gauthier. Directeur de la comptabilité: Jean-François Gauthier. Directeur de la logistique: Jean-François Gauthier. Directeur de la maintenance: Jean-François Gauthier. Directeur de la sécurité: Jean-François Gauthier. Directeur de la santé: Jean-François Gauthier. Directeur de la formation: Jean-François Gauthier. Directeur de la recherche: Jean-François Gauthier. Directeur de l'innovation: Jean-François Gauthier. Directeur de la stratégie: Jean-François Gauthier. Directeur de la communication: Jean-François Gauthier. Directeur de la relations publiques: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des ressources humaines: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des opérations: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des finances: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des risques: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des données: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des technologies: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des services clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les clients: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les fournisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les partenaires: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les investisseurs: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la gestion des relations avec les relations avec les médias: Jean-François Gauthier. Directeur de la